

(CARA'MAG')

HIVER 2017

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 30



POLITIQUE DE LA VILLE

Agir pour l'emploi et l'insertion

sommaire

ACTUALITÉS

- 4-5 Énergie, nautisme, culture
- 6 Tourisme : l'OTC classé en catégorie 1
- 7 Transports : développer la pratique du vélo
- 8-9 Gemapi, nouvelle compétence intercommunale
- 10-11 Assainissement
- 12-13 Logement : louer abordable, tout le monde y gagne
- 14-15 Aménagement du territoire
- 16 Natura 2000

DOSSIER AGIR POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION

- 17-19 Quatre Espaces Emploi Formation financés par la CARA
- 20-21 Insertion : retour vers l'emploi
- 22-23 Contrat de ville Yeuse-La Robinière

PORTFOLIO

- 24-29 Un autre regard sur Marne-Yeuse

TERRITOIRE

- 30 Confiserie Lopez : le prix de l'excellence
- 31-32 Ils ont créé leur entreprise
- 33 35 M€ pour moderniser la ligne Saintes-Royan
- 34-35 Jacques Laigle, l'alchimiste de Mornac
- 36 Repair Café à Saint-Sulpice et Gratifiera à Cozes

MAGAZINE

- 37-39 Pôle culturel de l'Éguille-sur-Seudre
- 40-43 Retour sur les Sentiers des Arts
- 44-45 Les rendez-vous de l'hiver
- 46 Tribune : pourquoi préserver la biodiversité ?
- 47 Ulysse et compagnie

Plus de 1500 élèves sur les Sentiers des Arts. Comme les élèves en petite section et CE1 de Saint-Romain-de-Benet, le 16 octobre à Mornac-sur-Seudre, près de soixante-dix classes des circonscriptions de Royan, Jonzac et Bourcefranc ont arpenté cet automne les Sentiers des Arts, sur les rives de la Seudre et celles de la Gironde. « C'est devenu un rendez-vous attendu qui suscite l'engouement, observe Sabrina Lacoste Masson, conseillère pédagogique à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. À la différence d'un musée, les enfants sont ici en contact avec les œuvres qu'ils peuvent voir, entendre ou toucher. Ils découvrent aussi leur lieu de vie. Ces sorties sont préparées avec les enseignants et se prolongent par un travail en classe, avec de l'écrit ou des arts plastiques. »

édito



« Agir pour le bien de tous ». C'est un slogan évocateur. Mais comment en faire une réalité ? C'est là toute la difficulté et le dosage des compétences de la CARA. Notre échelon intercommunal aura 50 ans l'année prochaine et confirme aujourd'hui le sens des politiques qu'il porte depuis 1968 : mutualiser et apporter le même service à toutes les communes et à tous les habitants, que ce soit structurel – l'assainissement (à l'origine de la création de l'intercommunalité), la gestion des déchets, l'habitat et les transports – économique – l'accompagnement des entrepreneurs, les zones d'activités économiques, les circuits courts en agriculture, le tourisme - culturel – l'aide aux associations, les Jeudis Musicaux, les Sentiers des arts, la Maison des Douanes – environnemental – la protection du littoral, la maîtrise de l'énergie, la préservation des espaces naturels – social – les relais petite enfance, l'insertion et la solidarité, la politique de la ville...

Le dossier de ce CARA'MAG présente comment nous aidons à faire le lien social et comment nous accompagnons les initiatives nécessaires à l'emploi et à l'insertion. Vous y trouverez aussi l'actualité de nos compétences, l'investissement dans l'assainissement, l'arrivée de la nouvelle compétence GEMAPI, l'avenir de l'habitat et de la mobilité douce. Ce numéro est aussi le reflet des initiatives culturelles portées par la CARA, la Maison des Douanes et les Sentiers des Arts, mais aussi la vie des communes qui sont au cœur de notre territoire.

« Agir pour le bien de tous », j'espère que ce magazine vous témoignera cet engagement.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex. Tél. 05 46 22 19 20. Web : www.agglo-royan.fr
Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu. **Directeur de la communication** : Antoine Bigot. **Comité de rédaction** : Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Laurent Pinaud, Laurent Piquet. **Rédacteur en chef** : Alexandre Garcia. **Rédaction** : Valérie Daviet (p.30-31, 44-45), Alexandre Garcia, Marion Michaud (p.14-15), Fabien Paillot (p.37-39), Stéphanie Poisac (p.8-9), Stéphanie Rivet (p.10-11), Jean-Marc Thirion (p.46). **Photos** : Antoine Bigot, Christine Busani, Cédric Cibert, Valérie Daviet, Fanny Devienne, Alexandre Garcia, Julia Hasse, Marion Michaud, Fabien Paillot, Stéphane Papeau, Franck Prével, Jean-Paul Renaudie / Balloide, Gilles Saulnier, Thibault Stipal, Jean-Marc Thirion, Yoshi Power Shot (couverture). **Illustrations** : Alexis Bodet (p.11), Studio Kali (p.15), Laurent Pinaud (p.47). **Création graphique** : Symaps. **Conception** : Laurent Pinaud.

Impression : Imprimerie Vincent. **Tirage** : 55 000 ex. **Distribution** : La Poste. **N° ISSN** : 2107-5476. **N° ISSN (en ligne)** : 2107-6960.

Tous droits de reproduction réservés.

DU 18 JANVIER AU 22 FÉVRIER

La chasse aux déperditions d'énergie est ouverte

L'Espace Info Energie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organise cet hiver des balades thermographiques gratuites dans les rues de six communes. Accompagnée d'un petit groupe d'habitants, Valentine Bizet, la conseillère énergie de la CARA, visualise les déperditions d'énergie sur quelques maisons du quartier autour du lieu de rendez-vous, grâce à une caméra thermique. « Cet appareil permet d'observer les différences de température sur une façade ou un plafond, pour voir si l'ensemble du bâtiment est isolé uniformément, explique-t-elle. La caméra est pratique pour révéler des défauts ponctuels d'isolation ou les désordres structurels. » Chaque balade se termine dans une salle municipale par l'analyse des images recueillies et des problèmes rencontrés. La conseillère énergie propose alors des conseils sur les éventuels travaux à réaliser, et apporte des précisions sur les subventions dont les résidents peuvent bénéficier. « Mon rôle est de conseiller de manière neutre, gratuite et objective les habitants qui ont des questions sur leurs consommations d'énergie et l'isolation de leur maison », précise-t-elle. Ce moment convivial permet aux participants de mieux comprendre la performance énergétique des bâtiments et d'être ensuite accompagnés dans leurs démarches d'amélioration de l'habitat et du confort intérieur.

Ces balades auront lieu à 18h30 au départ des mairies de :

- Cozes, jeudi 18 janvier
- Royan, jeudi 25 janvier à la Maison des associations
- Grézac, jeudi 8 février
- Chaillevette, jeudi 15 février
- Mortagne-sur-Gironde, jeudi 22 février
- Bassin de Marennes, jeudis 1^{er} février et 1^{er} mars



Pour participer, inscrivez-vous en appelant au 05 46 22 19 36 – v.bizet@agglo-royan.fr.
Espace Info énergie : 107, avenue de Rochefort à Royan.

EN 2018 L'INTERCOMMUNALITÉ FÊTERA SES 50 ANS... APPEL À TÉMOIGNAGE

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est devenue au fil du temps un échelon incontournable pour les habitants. Cette histoire s'est bâtie au fil du temps depuis le 28 octobre 1968, date de la création du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple de la Presqu'île d'Arvert et de la Côte de Beauté). Vous avez été témoin de cette histoire et vous souhaitez partager vos archives (documents, photos) et anecdotes ? Envoyez-nous vos contributions à contact@agglo-royan.fr.

Nautisme : les jeunes sportifs distingués



Ils se sont distingués lors de la saison sportive 2016/2017 dans leur discipline en Optimist, dériveur, catamaran, planche à voile, char à voile, surf ou canoë-kayak. Le 25 novembre, à la salle de l'Atelier de Vaux-sur-Mer, une vingtaine de jeunes sportifs originaires ou formés sur le territoire ont reçu un trophée nautique décerné par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Cette action fait partie du schéma de développement nautique territorial qui comprend la mise en œuvre d'activités nautiques scolaires pour les CE2, CM1 et CM2 des écoles primaires, le développement de la pratique sportive avec les clubs nautiques, la formation des jeunes moniteurs ou encore la communication sur l'identité nautique du territoire.

Jephan de Villiers honoré par l'Académie des Beaux-Arts



L'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France a décerné le prix de sculpture 2017 de la Fondation Simone et Cino Del Duca à Jephan de Villiers pour l'ensemble de son œuvre. Du 1^{er} juillet au 5 novembre, plus de 10 000 visiteurs ont pu découvrir ses créations exposées à la Maison des Douanes, à Saint-Palais-sur-Mer, comme ces centaines de petits personnages constitués d'écorces et de fragments d'arbres, évoquant un peuple imaginaire.



CORME-ÉCLUSE

Deux escaliers de mise à l'eau pour le canoë-kayak

Il sera bientôt possible de descendre la Seudre en canoë-kayak depuis Corme-Écluse. Après avoir procédé au nettoyage des berges, la CARA a engagé cet automne la construction de deux escaliers de mise à l'eau, dans le cadre d'un chantier d'insertion avec l'association Trajectoire. En deux semaines, les ouvrages de « Charloteau » et de « Trois Doux » ont vu le jour et proposent dorénavant aux kayakistes un accès à la rivière confortable et adapté. Le caractère rustique de ces emmarchements s'intègre parfaitement à l'environnement des sites et s'y fondera même totalement dès la repousse de l'herbe. Au printemps prochain, ces équipements permettront de développer les randonnées nautiques sur la Seudre continentale entre Corme-Écluse et Saujon. Ils seront complétés par la pose d'une signalisation routière et la construction d'un dispositif de mise à l'eau au port de Ribérou à Saujon.



La plage vous inspire ? Envoyez-nous vos photos

Les plages de notre littoral sont fragiles. Depuis 2013, la CARA mène toute l'année différentes initiatives pour concilier l'accueil du public et la protection de cet environnement naturel très convoité. Elle accompagne notamment les communes dans l'aménagement des plages avec la pose de panneaux pédagogiques. La CARA vous invite à participer à la construction de ces panneaux de plage en nous envoyant des photos susceptibles d'illustrer trois thèmes : la qualité de l'eau, la laisse de mer (constituée de débris naturels - algues, bois flottés, organismes marins... laissés sur le sable par la marée) et les déchets sur les plages. Chaque photo devra être envoyée avant le 15 février au format numérique « jpg » en pièce jointe d'un courriel à l'adresse environnement-littoral@agglo-royan.fr. N'oubliez pas de préciser la date, le lieu et le titre de la prise de vue, ainsi que vos coordonnées complètes. Les plus belles images seront sélectionnées pour figurer sur les futurs panneaux de plage.



↳ Règlement complet sur le site www.agglo-royan.fr

Office de tourisme communautaire : une qualité de service optimale

Par un arrêté préfectoral du 2 octobre 2017, l'Office de tourisme communautaire Royan Atlantique a obtenu son classement en catégorie 1, pour une durée de cinq ans.

Créé par le ministère en charge du tourisme, le classement des offices de tourisme est un signe de reconnaissance nationale et un moyen de renforcer le rôle fédérateur des offices de tourisme sur leur territoire. Il existe trois catégories de classement, définies par de nombreux critères. L'office de catégorie 1 est ouvert au moins 305 jours par an, samedi et dimanche inclus en période touristique. L'accueil permanent y est assuré par du personnel pratiquant au moins deux langues étrangères. Il propose des services élargis

(pour la commercialisation ou la communication...), dispose d'une équipe renforcée et déploie une promotion d'envergure nationale ou internationale.

S'il apporte des garanties aux visiteurs, ce classement présente aussi de nombreux avantages. Plusieurs communes touristiques de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, comme Saint-Palais-sur-Mer ou Saujon, attendaient notamment cette décision pour pouvoir prétendre à leur propre classement en « station de tourisme », ce qui leur confère certains avantages, notamment en termes financiers. À l'échelon intercommunal, ce classement renforce l'image et le positionnement territorial de la CARA, en reconnaissant la qualité de son accueil touristique. Il

induit aussi des investissements financiers, techniques et humains significatifs dans la durée, pour maintenir le même niveau de qualité sur l'ensemble de ses seize bureaux d'accueil. Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA et de l'OTC Royan Atlantique, s'est félicité de ce succès, en invitant tous les maires à poursuivre leur engagement dans le développement de l'Office de tourisme communautaire Royan Atlantique.

Office de tourisme communautaire Royan Atlantique

48, rue Alsace-Lorraine –
17200 Royan

Tél. 05 46 08 17 20
contact@royanatlantique.fr
www.royanatlantique.fr

MODALITÉS DE LA PERCEPTION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et le transfert à l'intercommunalité de la compétence tourisme, la collecte de la taxe de séjour est désormais gérée par la CARA et son Office de tourisme communautaire Royan Atlantique.

- La taxe de séjour est due par toutes les personnes majeures qui ne sont pas domiciliées sur le territoire mais y séjournent à titre onéreux, à l'exception des travailleurs saisonniers et des personnes bénéficiant d'un logement d'urgence. Son montant varie de 0,22 € par personne et par nuitée pour les ports et les terrains de camping 1 et 2 étoiles, à 4,40 € pour les palaces.
- Tous les hébergements marchands (hôtel, camping, meublé de tourisme, résidence de vacances, chambre d'hôtes...) proposés à la location touristique sont soumis à la taxe de séjour, quel que soit le mode de commercialisation choisi (office de tourisme, agence immobilière, sites Internet...).
- La taxe est collectée par les logeurs pour le compte de l'Office de tourisme communautaire qui en assure la gestion. Ceux-ci doivent déclarer tous les mois le nombre de nuitées effectuées dans leur établissement. Un récapitulatif leur est ensuite adressé. Ils peuvent alors effectuer le règlement par courrier ou en utilisant un logiciel de reversement.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et documents sur la taxe de séjour sur le site royanatlantique.taxesejour.fr et auprès des agents de l'OTC.



Agir ensemble pour développer la pratique du vélo

Les déplacements à vélo ne présentent que des avantages pour la santé, le porte-monnaie, l'environnement ou la circulation en ville. C'est pourquoi la CARA s'est engagée, dans le cadre de son plan de déplacements urbains, à mettre en œuvre un schéma cyclable pour permettre à tous les cyclistes de circuler confortablement, facilement et dans de bonnes conditions de sécurité.

Ce schéma prévoit notamment de développer les pistes, les bandes cyclables et les zones partagées (zones 30 et zones de rencontre) sur le territoire, de sécuriser les infrastructures existantes, d'améliorer la

signalétique ainsi que l'offre de stationnement vélo, en libre-accès et sécurisée.

Particuliers ou associations ont également un rôle à jouer pour développer la pratique du vélo. Ce sont en effet souvent des associations d'usagers qui interviennent auprès des jeunes et des moins jeunes pour faire de la formation, tenir un atelier de réparation ou servir d'interlocuteur dans l'accompagnement des actions menées par la collectivité. **Si vous souhaitez participer à ces initiatives citoyennes, n'hésitez pas à nous envoyer vos idées ou propositions à l'adresse transport@agallo-royan.fr.**

« Le vélo, c'est d'abord un véhicule »

Tous les matins, il va chercher son pain à vélo ainsi que les petites courses qu'il range dans les sacoches. A 83 ans, Jean-Pierre Cornillier n'a jamais cessé de pédaler. Cet habitant de Saint-Palais-sur-Mer se souvient des innombrables allers-retours qu'il faisait dans sa jeunesse jusqu'aux vignes familiales de Breuillet, sur un vélo de la manufacture de Saint-Étienne. « Il n'y avait pas de voiture, on faisait tout à vélo. On oublie un peu aujourd'hui que la bicyclette est aussi un véhicule qui ne sert pas que pour la promenade. » Ancien ostréiculteur, Jean-Pierre a aussi eu un Solex et une Vespa, pour aller travailler aux établissements Laugier, à Étaules. « Mais dès qu'il faisait froid, je prenais le vélo plutôt que de me geler en mobylette. J'avais un bon blouson, des bons gants et mon « bounet » jusqu'aux oreilles. » Recruté au port de Royan en 1979, il s'achète alors un Peugeot rouge sans changement de vitesses, qu'il utilise quatre fois par jour sur les 5,5 km du trajet. « Je mettais vingt minutes à peine, en passant par Malakoff et Pontailiac. J'ai dû faire à peu

près 40 000 kilomètres, calcule-t-il. C'est peut-être ça qui m'a gardé en forme ? »



Train + vélo, la formule la plus économique



Sonia Chauvet est animatrice socioculturelle aux Issambres, une maison de retraite médicalisée située rue Paul Doumer à Royan. Avant la fermeture de la ligne SNCF Saintes-Royan pour travaux, elle utilisait tous les jours le train et le vélo pour aller au travail. « Je prenais ma voiture jusqu'à la gare de Saintes, avec mon petit vélo dans le coffre, raconte-t-elle. Arrivée à Royan, je remontais en selle pour venir jusqu'ici, avec un bon rythme pour être à l'heure. » En ouvrant bien l'œil tout au long du parcours : « J'ai failli être renversée une ou deux fois, à proximité de la

Tâche Verte, se souvient-elle. Les automobilistes ne font pas toujours attention aux pistes cyclables. D'où l'importance, en plein hiver, d'avoir toujours un gilet réflecteur et de penser à son casque, même sur un court trajet. » Venir en train de Saintes prend à peu près autant de temps qu'en voiture, observe-t-elle, sauf en été avec les embouteillages. « L'abonnement mensuel au train coûte l'équivalent d'un plein d'essence. Quand je viens en voiture, il faut compter un plein et demi par semaine. Le calcul est vite fait si on privilégie la solution la plus économique. »

Gemapi, nouvelle compétence intercommunale

Conformément à la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique prendra, à partir du 1^{er} janvier 2018, la responsabilité de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi), jusqu'alors morcelée entre différents acteurs locaux.

Aujourd'hui, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les inondations incombent à tous les échelons de collectivités. Régions, départements, communes ou intercommunalités peuvent engager toute action d'intérêt général ou d'urgence portant sur le grand cycle de l'eau, mais aucune de ces collectivités n'en est spécifiquement responsable. Certaines actions, pourtant nécessaires pour la préservation des cours d'eau et des territoires, ne sont menées à aucun échelon de collectivité, faute de maîtrise d'ouvrage spécifiquement identifiée. À contrario, d'autres opérations peuvent être réalisées sur un même domaine par une multiplicité d'acteurs, sans coordination préalable.

UNE POLITIQUE PLUS COHÉRENTE. Afin de rationaliser les interventions publiques locales, le législateur a créé une compétence unique qui regroupe quatre missions :

- aménager des bassins versants, notamment des dispositifs de stockage dans les lacs réservoirs ;
- entretenir et aménager des cours d'eau et des plans d'eau, y compris leurs accès, pour des motifs d'intérêt général ou d'urgence, notamment en cas de carence généralisée des propriétaires riverains quant à leurs obligations d'entretien courant ;
- assurer la défense contre les inondations et contre la mer, notamment par la construction et la gestion des digues ;
- protéger et restaurer des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des bois riverains, comprenant le rétablissement des continuités écologiques aquatiques.

En attribuant cette compétence obligatoire aux communautés de communes ou d'agglomération, le législateur a souhaité rendre plus cohérente la politique liée au grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant. « La CARA ne reprendra pas la gestion de tous les ouvrages de protection contre les inondations, mais seulement les systèmes d'endiguement qui présentent un enjeu humain ou économique, précise Clémentine Guillaud, responsable du service environnement terrestre et maritime de la CARA. La responsabilité de l'intercommunalité ne portera que sur le périmètre prédéfini. »

EXERCER LA COMPÉTENCE, LA DÉLÉGUER OU LA TRANSFÉRER ? Outre le périmètre de responsabilité, il appartient à l'intercommunalité de fixer les missions qu'elle compte mener en propre et les missions qu'elle souhaite confier à des structures externes. Sur notre territoire, la CARA peut donc décider d'exercer elle-même la compétence Gemapi. Elle en portera alors la responsabilité et devra se structurer pour la mener à bien. La CARA peut aussi transférer ou déléguer l'ensemble ou une partie des missions de la compétence à un syndicat mixte, à un établissement public territorial de bassin (EPTB) ou un établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (Epage). Les possibilités sont très nombreuses. Tout l'enjeu des prochaines discussions sera d'acter l'organisation chargée de gérer au mieux la nouvelle compétence. Une chose est sûre : « l'organisation actuelle est amenée à évoluer », assure Cécile Ducos, responsable du pôle cycle de l'eau et environnement de la CARA.



DES RESSOURCES POUR L'EAU. La réflexion est amorcée avec les différents intervenants locaux, mais il reste de nombreux chantiers à mener : définir une nouvelle gouvernance, se doter de statuts et d'un règlement, mettre en place des conventions, choisir les modalités financières, etc. Sur ce dernier point, le conseil communautaire de la CARA a déjà validé, le 29 septembre, le principe d'une taxe Gemapi pour financer l'exercice de la nouvelle compétence. Reste à en déterminer le montant et la date de mise en application. Cette taxe, qui remplacera la « redevance pour service rendu », est plafonnée à un équivalent de 40 euros par habitant et par an. Elle est généralement répartie entre les habitants assujettis à la taxe sur le foncier bâti, à la taxe sur le foncier non bâti, à la taxe d'habitation et à la contribution foncière des entreprises. Si la nouvelle compétence est officiellement et administrativement placée sous la responsabilité de la CARA dès le 1^{er} janvier 2018, l'État accorde aux collectivités une tolérance de deux ans, jusqu'au 1^{er} janvier 2020, pour structurer la mise en œuvre de ces nouvelles missions.

Une multiplicité d'acteurs

De nombreux acteurs interviennent actuellement pour assurer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le territoire de l'agglomération.

Le **SMIDDEST** (Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde). Cet EPTB a pour mission de coordonner les actions visant la préservation, la valorisation et le développement durable de l'estuaire de la Gironde. Il a notamment élaboré le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Le **SMASS** (Syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre). Ce syndicat mixte de planification n'exerce pas de mission opérationnelle en terme de Gemapi. Il est chargé d'élaborer le SAGE de la Seudre et le PAPI Seudre.

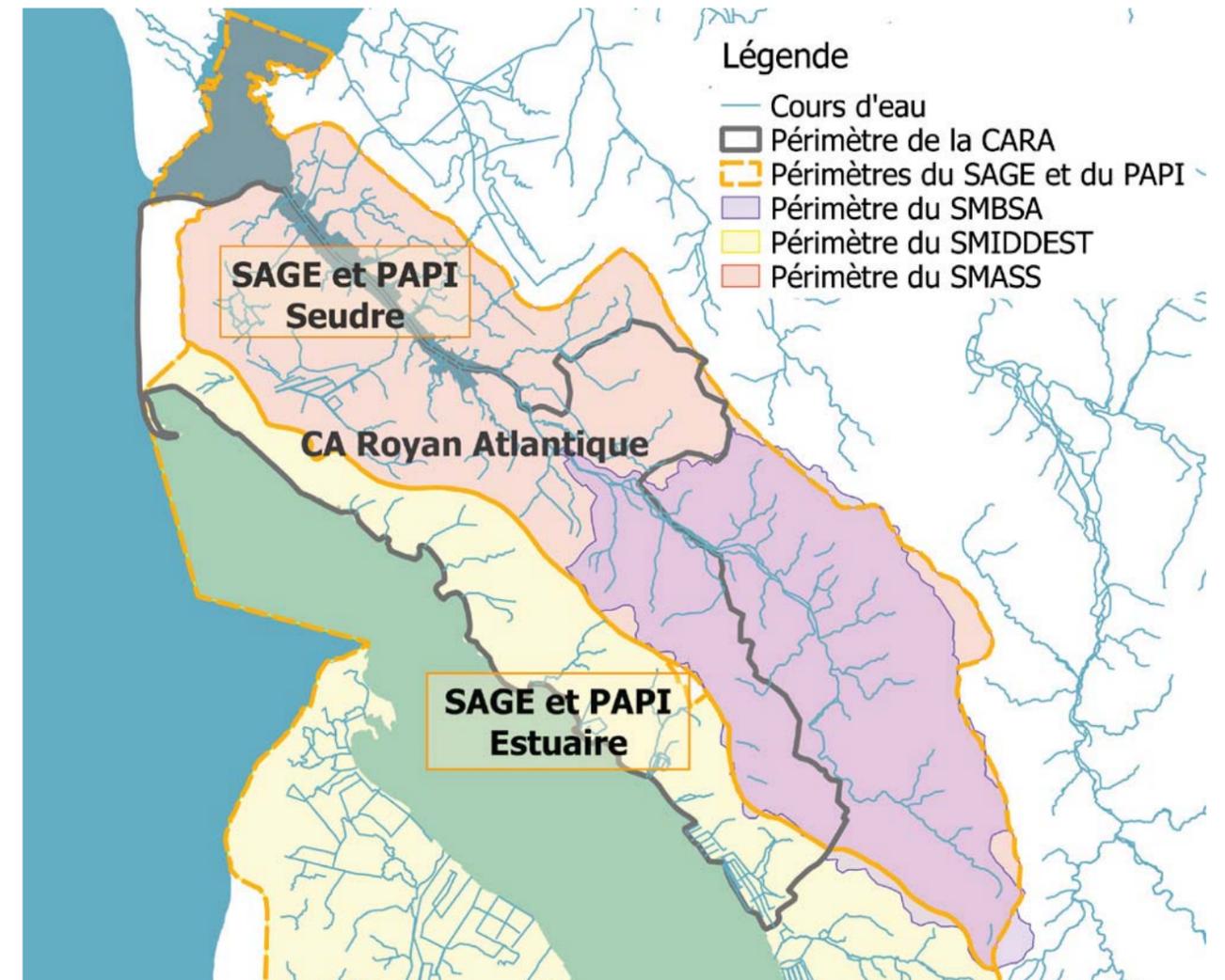
Le **SMBSA** (Syndicat mixte du bassin de la Seudre et de ses affluents) gère la partie amont de la Seudre.

Les **associations syndicales autorisées (ASA)**, les **associations foncières de propriétaires et les associations syndicales constituées d'office (ASCO)** gèrent des zones humides et des marais, doux ou salés. Ces acteurs appliquent déjà une politique de gestion du milieu aquatique, avec des règlements portant notamment sur l'entretien, le curage des fossés, etc.

Les **communes** possèdent quelques ouvrages de protection des inondations ou de gestion des milieux aquatiques, tels que des écluses ou des clapets.

Le **département** de la Charente-Maritime gère le « plan digues » et le finance à hauteur de 20 %. À compter de 2020, le Département n'exercera plus cette compétence.

Le **Conservatoire du Littoral** est propriétaire de certaines parcelles en bord d'estuaire, en vue de les protéger.



Les périmètres d'intervention des différents acteurs.

Corme-Écluse bientôt raccordé à l'assainissement collectif

La commune de Corme-Écluse ne dispose d'aucun ouvrage de collecte et de traitement collectif des eaux usées domestiques. Au titre de sa programmation pluriannuelle de travaux, la CARA va y créer un réseau de collecte et une unité de traitement des eaux usées.

Les travaux se dérouleront en deux tranches, à partir du début de l'année 2018. Ils concerneront dans un premier temps le centre bourg, où 50 branchements, 1 980 mètres linéaires de réseaux, deux postes de refolement et une station de traitement seront réalisés. Dans un second temps, certaines rues adjacentes seront elles aussi concernées, soit 109 branchements et 2 970 mètres linéaires de réseaux d'assainissement collectif pour la rue des Rentes, les routes de Semussac et de Meursac.

Deux postes de refolement supplémentaires viendront achever l'ensemble des installations qui mèneront ainsi toutes les eaux usées collectées jusqu'à la station de traitement. Celle-ci sera implantée à l'ouest du bourg, dans une zone isolée, sans pour autant négliger son intégration paysagère grâce à un aménagement adapté à son environnement immédiat. D'une capacité de 700 équivalents habitants (EH) avec une possibilité d'extension à 950 EH, il s'agira d'une filière de type filtres plantés de roseaux. Le coût de cette opération est estimé pour les deux phases à 2 035 090 € HT, sous la maîtrise d'œuvre de BRG



Ingénierie. Après une durée totale de deux ans environ, les travaux permettront aux habitants concernés de bénéficier du réseau collectif d'assainissement qui devrait être mis en service fin 2019.

Une solution adaptée aux petites et moyennes collectivités

Avec plus de 4 000 installations en France, les filtres plantés de roseaux constituent aujourd'hui la filière la plus répandue du traitement des eaux usées des petites et moyennes collectivités (50 à 4 500 équivalents habitants). Même s'ils recouvrent de multiples procédés, les filtres plantés de roseaux reposent toujours sur un principe commun : faire circuler les eaux à traiter à travers une couche de matériau filtrant dans laquelle se développent des bactéries (biomasse épuratrice) et des végétaux. La station de traitement de Corme-Écluse s'étendra ainsi sur deux zones de niveaux différents, de manière à composer « deux étages » de filtres plantés de roseaux, le premier constitué de graviers et le second de sable.

Le premier filtre retient les particules solides des eaux usées qui vont former un dépôt en surface. Les bactéries se développent activement dans le matériau filtrant et, comme dans les stations d'épuration classiques, elles décomposent la matière organique de l'eau et le dépôt en boues. Les racines des roseaux empêchent le colmatage des filtres et permettent à l'eau de s'infiltrer. Le second filtre permet d'affiner l'épuration de l'eau.



Assainissement : la CARA investit dans votre commune

Plus de 3 millions d'euros de travaux ont été réalisés en 2017 pour moderniser ou étendre le réseau public d'assainissement dans les communes de l'agglomération, où se poursuivent les travaux.



93% DES HABITATIONS RACCORDÉES À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service public d'assainissement collectif de la CARA compte 77 342 abonnés, soit 93% des habitations de la CARA. Il dispose d'une capacité épuratoire de 326 545 équivalents habitants, grâce à ses cinq stations d'épuration (à Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre en fonctionnement estival, Saint-Georges-de-Didonne, La Tremblade et Cozes), quatre filtres plantés de roseaux (FPR), deux filtres à sable, des disques biologiques FPR et douze lagunes. Ce réseau de type séparatif ne reçoit que les eaux usées et en aucun cas les eaux pluviales. Il compte 960 kilomètres de canalisations : 716 en gravitaire, lorsque la pente naturelle du terrain permet l'acheminement des eaux usées et 244 en refolement : la circulation des eaux se fait alors sous pression ou élévation en raison du relief grâce à l'implantation d'un poste de relevage. On compte 397 postes de refolement sur le territoire de la CARA, dont 205 sont télésurveillés.

Louer abordable, tout le monde y gagne

Un nouveau dispositif permet aux propriétaires de louer un logement à un niveau de loyer abordable, à des ménages aux revenus modestes, en bénéficiant d'une déduction fiscale pouvant atteindre 85% de leurs revenus locatifs.

À Royan, un studio de 18 m² carrés se loue fréquemment plus de 400 euros par mois. Il faut compter entre 600 et 700 euros, voire plus, pour un appartement avec deux chambres. Face à l'envolée des prix, beaucoup de familles n'ont plus les moyens de se loger en ville et doivent chercher plus loin un loyer abordable. Selon l'Insee, 4 400 actifs, employés ou ouvriers, qui travaillent sur le territoire de la CARA n'y habitent pas. La moitié d'entre eux résident dans les communes limitrophes.

Pour inciter les propriétaires à proposer des logements à un prix abordable, un nouveau dispositif, entré en vigueur en février 2017, leur propose une déduction fiscale de 15 à 70% pour une location « classique » et jusqu'à 85% pour une location solidaire et sécurisée par l'intermédiaire d'une agence immobilière sociale ou d'une association agréée (aussi appelée intermédiation locative). Cette réduction spécifique s'ajoute à l'ensemble des frais et charges déjà déductibles, comme les intérêts d'emprunt, la taxe foncière et les primes d'assurance.

Pour profiter de cet abattement, le logement neuf ou ancien, doit être loué non meublé en tant que résidence principale du locataire et faire l'objet d'une convention avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Dans ce

document, le propriétaire s'engage sur le niveau de loyer pratiqué et niveau de ressources du locataire selon les plafonds fixés par l'État en fonction de la localisation du logement. À titre indicatif, le revenu fiscal de référence ne doit pas excéder 32 316 € (soit environ 2 962 € net mensuels) pour un ménage de trois personnes, un jeune couple ou une personne seule avec un enfant, un plafond qui inclut 80% des locataires actuels sur le territoire de la CARA.

La convention est signée pour une durée minimum de 6 ans, ou de 9 ans lorsque le propriétaire bénéficie d'aides pour les travaux. Le logement doit être loué pendant toute la durée de la convention. En cas de départ du locataire, le propriétaire remet en location son logement dans les mêmes conditions. Le dispositif est applicable à toutes les conventions conclues jusqu'au 31 décembre 2019.

Informations complémentaires auprès de l'ADIL au 05 46 34 41 36. www.adil17.org. Permanences à la CARA le 1^{er} et 3^e mardi du mois et au point d'accès au droit (CCAS) le dernier mardi.

- Alizés 17 : 34 avenue de la Résistance à La Rochelle / 05 46 27 50 15
- Tremplin 17 : 1 rue de la Providence à Royan / 05 46 39 04 00
- Habitat et Humanisme : 53 boulevard Franck Lamy à Royan / 09 70 75 06 93



Angélique verse 430 euros de loyer pour un bel appartement avec deux chambres à Grézac.

En toute sérénité

Pour être sûr de percevoir les loyers et de récupérer un logement en bon état, le propriétaire peut faire appel à deux dispositifs d'intermédiation locative. Soit il confie la gestion de son bien à une agence immobilière sociale agréée (comme Alizés 17), soit il loue son bien à une association agréée, qui devient locataire, paie le loyer et s'assure du bon entretien du logement (comme Tremplin 17 ou Habitat et Humanisme). L'occupant signe alors un contrat avec l'association. Dans les deux cas, il y a plusieurs avantages : garantie du paiement des loyers et des charges, remise en état du logement en cas de dégradation, gestion assurée par le tiers. L'intermédiation locative donne en outre droit au propriétaire à une prime de 1 000 € jusqu'au 31 décembre 2017.

PRÈS DE 200 PROPRIÉTAIRES ENGAGÉS

Comme à Saujon, Saint-Georges-de-Didonne ou Grézac, près de 200 propriétaires ont déjà confié leur logement à louer à l'agence immobilière à vocation sociale Alizés 17, qui intervient dans tout le département. « Je voulais venir en aide aux femmes seules, avec ou sans enfant », confie l'un d'eux, qui a pu rénover et mettre en location deux appartements avec une aide substantielle de l'Agence nationale de l'habitat, représentant 45% du montant des travaux. « C'est bien pour les enfants, mais aussi pour l'école du village qui vient d'ouvrir une classe. Et puis je crois beaucoup à la mixité sociale, car c'est dramatique de concentrer les gens en difficulté dans le même quartier. » Parmi ses anciens locataires, deux ont ensuite accédé à la propriété.

Des architectes à votre écoute



Depuis le mois d'octobre, l'architecte des bâtiments de France tient des permanences au siège de la CARA pour accompagner les particuliers et les communes dans la réalisation de leurs projets en espace protégé.

Avec 874 monuments historiques, quatre villes anciennes bénéficiant d'un secteur sauvegardé (La Rochelle, Saintes, Rochefort et Saint-Jean-d'Angély) et 36 sites naturels classés, la Charente-Maritime compte l'un des patrimoines architecturaux et paysagers les plus riches de France. Une réglementation spécifique permet de préserver la qualité de ces espaces protégés, notamment aux abords des monuments historiques ou dans les sites patrimoniaux remarquables comme Talmont-sur-Gironde, Mornac-sur-Seudre et Saint-Sulpice-de-Royan.

Afin d'aider les particuliers et les communes dans leurs projets, l'architecte des bâtiments de France tient depuis le mois d'octobre des permanences gratuites au siège de la CARA. Hauteur du bâtiment, matériaux et techniques employés, bonne insertion des maisons neuves et des transformations aux abords des monuments protégés... Amandine Decarli donne des conseils en matière de construction,

de restauration ou d'aménagement. Les agents du service urbanisme de la CARA sont également présents pour répondre aux questions sur les règles d'urbanisme applicables dans chaque commune. « Ces consultations sont proposées en amont du dépôt d'une autorisation d'urbanisme pour faciliter les démarches des usagers et des élus, souligne l'adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (Udap). Ces échanges nous permettent de trouver des solutions pour rendre chaque projet possible et éviter ainsi un avis défavorable par la suite. » Un cadre de vie qualitatif nécessite de faire quelques petits efforts, poursuit l'architecte urbaniste d'État, en rappelant que la préservation du patrimoine contribue aussi à l'attrait touristique et à l'économie du territoire.

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Les prochaines permanences de l'architecte des bâtiments de France auront lieu jeudi 14 décembre, mardi 6 février, jeudi 29 mars et jeudi 31 mai, de 9h30 à 12 heures, au siège de la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan, sur rendez-vous au 05 46 39 64 30 / ads@agglo-royan.fr. Pour la commune de Royan, Lionel Mottin, chef de l'Udap 17, tient des permanences tous les quinze jours à la mairie.

La densification de l'habitat : une réponse à l'étalement urbain

Comment construire de manière plus efficiente pour préserver les espaces agricoles et les écosystèmes tout en continuant à répondre aux besoins en logements, en équipements et en services ? La densification de l'habitat est aujourd'hui un enjeu essentiel pour l'aménagement du territoire.

Entre 1999 et 2014, les terres agricoles ont reculé de 1 269 hectares sur le territoire de la CARA au profit des espaces urbanisés, comme l'indique l'étude sur l'évolution de l'occupation des sols présentée dans le précédent Cara'mag. Majoritairement, les cultures agricoles sont consommées pour l'habitat. La « densification », phénomène qui consiste à faire vivre davantage de population sur un même espace, apparaît comme l'une des réponses au problème de l'étalement urbain. Loin des grands ensembles HLM construits dans les années 1960, elle peut aujourd'hui prendre des formes très diverses adaptées aux différents besoins des habitants.

DENSITÉ RÉSIDENIELLE. Quand 56 % des Français souhaiteraient habiter en maison individuelle isolée, comment économiser l'espace tout en préservant l'intimité de chacun ? Comment répondre à la demande de logement et de proximité avec la nature tout en ayant une gestion économe de l'espace ? La

densité résidentielle désigne le nombre de logements par hectare bâti pour l'habitat. Elle permet de donner une mesure de l'occupation des sols par le logement. Avec un même nombre de logements, la forme de l'habitat peut être très différente, comme le montre le schéma ci-contre.

La densité ne correspond pas nécessairement à des formes urbaines spécifiques. En effet, une forte densité n'est pas toujours associée à une grande hauteur. Une densité d'environ 20 logements (moyenne sur le territoire de la CARA) peut ainsi se caractériser par des maisons individuelles et mitoyennes, un habitat individuel correspondant à du petit collectif ou des maisons en bande type maisons de ville. La densité peut aussi s'appréhender différemment en fonction du type d'habitat. Sur une même parcelle, et pour un même nombre de logements, le type d'habitat change la perception.

Les espaces centraux autour de Royan présentent les densités les plus importantes du territoire avec une moyenne de 27 logements par hectare. Elles s'échelonnent de 24 logements par hectare à Saint-Georges-de-Didonne à 32 logements par hectare à Royan. À contrario, le sud du territoire, plus agricole, présente des densités beaucoup moins importantes avec des espaces présentant entre 5 et 8 logements à l'hectare.



Saujon – 20 logements par hectare.



Arces – 7 logements par hectare.



Royan – 113 logements par hectare.

Sur la presqu'île d'Arvert, la densité est d'environ 9 logements par hectare avec des écarts entre 6 logements par hectare à Breuillet et 14 logements par hectare à La Tremblade.

La CARA connaît également des disparités en matière de densité résidentielle entre les communes bordant le littoral de la Gironde et les communes rétro-littorales. Les densités de certaines communes littorales s'expliquent notamment par la surreprésentation des résidences secondaires, comme à Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne et Les Mathes. Sur ces communes, les résidences secondaires sont entre 6 à 10 fois plus nombreuses que les résidences principales.

POURQUOI AUGMENTER LES DENSITÉS ?

La densification est aujourd'hui un enjeu du développement durable. L'urbanisation continue depuis ces 15 dernières années montre une expansion des communes, notamment au détriment des terres agricoles et naturelles. Dans ce contexte, limiter l'étalement urbain devient une nécessité pour l'aménagement du territoire. Il convient alors de changer notre manière de construire et d'opter pour des habitats moins consommateurs d'espace. La densification est aussi un enjeu d'amélioration du cadre de vie. Densifier n'implique pas seulement un objectif quantitatif et n'est pas synonyme d'une qualité de vie dégradée pour les habitants du territoire. La construction de plus de logements peut être l'occasion de construire mieux en intégrant les problématiques et les besoins des habitants : typologies diverses, maîtrise des factures énergétiques, accès aux services, mixité sociale, etc.



INDIVIDUEL
20 logements/ha
20 maisons individuelles



INDIVIDUEL + GROUPE
20 logements/ha
5 maisons individuelles
15 maisons groupées



INDIVIDUEL + GROUPE + COLLECTIF
20 logements/ha
5 maisons individuelles
5 maisons groupées
10 en collectif

Sur le bon chemin

Le conseil municipal de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet a approuvé la signature de trois fiches actions de la charte Natura 2000, prévoyant un entretien écologique de 60 kilomètres de voies communales, chemins et haies.



Cela fait déjà plusieurs années que les jardiniers municipaux de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet n'utilisent plus de pesticides. Une nouvelle étape a été franchie le 8 novembre, avec la signature par le maire, François Delaunay, et le président de la CARA et du comité de pilotage Natura 2000, Jean-Pierre Tallieu, de trois fiches actions de la charte Natura 2000. La commune s'engage ainsi à favoriser le maintien de la diversité biologique (habitats naturels et espèces) sur les 60 kilomètres de chemins et voies communales. « Avoir une grande partie de sa commune en zone Natura 2000, c'est une chance, commente François Delaunay. Celle de vivre dans un endroit beau, attractif et de qualité, auquel nous devons faire attention. »

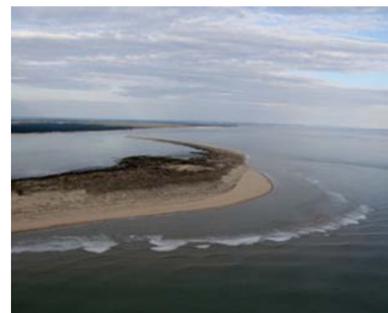
En pratique, les haies seront préservées et la végétation fauchée tardivement, après le 15 juin, avec une hauteur de coupe supérieure à 10 centimètres. « Cela permet la floraison des orchidées et la mise en place des habitats », souligne Sandra Dobigny, chargée de mission Natura 2000 à la CARA. Cistude d'Europe, chauve-souris, loutre, orchidées... Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet compte en effet plusieurs espèces animales ou végétales à protéger. « La charte recommande les bonnes pratiques aux bonnes périodes », résume François Delaunay, qui compte s'appuyer sur l'expertise de Natura 2000 pour « remettre d'aplomb » les rives du Juliat, gravement affectées par la tempête Xynthia.

LES MATHES

Le projet d'extraction de granulats marins refusé

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a refusé aux sociétés DTM et Granulats Ouest l'autorisation d'extraire des granulats au banc des Mateliers, à un kilomètre au large de Bonne Anse. Les sociétés sollicitaient une concession d'une durée de 30 ans, au cours de laquelle elles auraient été autorisées à extraire jusqu'à 500 000 m³ de granulats

marins par an, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. L'exploitation massive du sable menace 75 à 90% des plages du monde entier. C'est pourquoi de nombreux élus, associations et particuliers avaient manifesté leur opposition à cette concession minière, en raison des risques encourus pour l'environnement littoral et l'équilibre halieutique.



EXONÉRATIONS FISCALES POUR LES PARTICULIERS

Le réseau Natura 2000 regroupe en France un ensemble de 1758 sites constitués d'habitats ou d'espèces animales et végétales à protéger. Depuis mars 2015, la CARA est chargée d'animer le site n° 36 des « marais et falaises des coteaux de Gironde », qui abrite un patrimoine naturel remarquable sur 12 600 hectares et 21 communes du littoral.

La charte Natura 2000 est l'un des deux dispositifs proposés aux propriétaires de parcelles incluses dans un site Natura 2000 pour préserver la biodiversité. La charte contient des engagements de gestion courante et durable des espaces ou des activités.

Accessible à tous, l'adhésion à cette charte ne donne pas lieu à rémunération mais ouvre droit à des exonérations de taxes foncières sur les propriétés non bâties et de droits de succession.



Politique de la ville Agir pour l'emploi et l'insertion

Comment aider les jeunes sans emploi ? Comment enrayer la dégradation des conditions de vie dans les quartiers ? Quelle formation proposer aux personnes sans diplôme ? Depuis 2006, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique intervient en faveur des personnes en difficulté, des jeunes et des familles pour leur permettre de mieux vivre sur le territoire.

En 2016, la CARA a consacré plus de 3 millions d'euros aux actions menées par le pôle politique de la ville et solidarités. Le premier axe de cette intervention, bien connu des parents, concerne l'aide aux familles : à Royan, Arvert, l'Éguille-sur-Seudre et Épargnes, les quatre relais accueil petite enfance de la CARA leur permettent de trouver une offre de service pour la garde des enfants, afin de concilier plus facilement vie personnelle et vie professionnelle. La Mission Locale Agglomération Royan Atlantique accompagne de son côté les jeunes de 16-25 ans dans leurs projets personnels et professionnels. L'aide à la jeunesse prend aussi la forme d'actions de prévention et surtout d'animations en direction des 12-18 ans.

La CARA mène également une action quotidienne, parfois moins connue, pour soutenir les personnes

en difficulté en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur précarité. Depuis le 1^{er} janvier 2016, notre intercommunalité finance et coordonne les quatre espaces emploi formation (ex CR21) situés à Cozes, Saujon, La Tremblade et Royan. Leurs conseillers y proposent de nombreux services aux jeunes, aux demandeurs d'emplois, mais aussi aux salariés et aux entreprises. Précurseur en matière d'insertion, la CARA ne ménage pas ses moyens pour soutenir les personnes les plus éloignées de l'emploi. Elle propose pour cela des activités de production aux ateliers et chantiers d'insertion du territoire, qui bénéficient également de clauses spécifiques intégrées dans les marchés publics les plus importants.

La CARA soutient enfin les interventions menées en faveur du quartier prioritaire de l'Yeuse-la Robilière, à Royan, pour redonner à ses habitants leur juste place dans la ville et contribuer ainsi au mieux-vivre ensemble.

Ces dernières actions vous sont présentées dans les pages suivantes. Elles sont menées en faveur des plus fragiles d'entre nous, mais au bénéfice de l'ensemble des habitants : en contribuant à la cohésion sociale, elles participent, à leur échelle, au développement plus harmonieux de notre territoire.

Emploi, formation : un accompagnement sur mesure

Afin d'aider les demandeurs d'emploi, mais aussi les salariés et les employeurs, la CARA finance les quatre espaces emploi formation situés à Cozes, Saujon, La Tremblade et Royan. Leurs conseillers y proposent de nombreux services pour trouver un emploi ou une formation, s'informer sur le droit du travail, obtenir un micro-crédit ou valider les acquis de l'expérience.



« Ici, on prend le temps d'écouter les gens », explique Philippe Bernard, responsable de l'Espace Emploi Formation de Saujon.

Des offres d'emploi actualisées tous les matins, des ordinateurs et des téléphones en accès libre, de la documentation et des conseillers à l'écoute de tous les besoins... À Saujon, l'Espace Emploi Formation dispose d'un local au Centre communal d'action sociale, route du Chay. Chacun peut y venir librement consulter les offres d'emploi, rédiger un curriculum vitae ou se renseigner sur les formations. Il suffit de prendre rendez-vous avec un conseiller pour obtenir un entretien individuel.

« Ici, on prend le temps d'écouter les gens », résume Philippe Bernard, le responsable du service, qui a créé le premier Point Emploi à Saujon il y a vingt ans. Si le nom a changé au fil des ans, l'objectif est resté le même : offrir un service de proximité aux habitants qui ne peuvent pas se déplacer.

PARTICULIERS EMPLOYEURS. « On reçoit des jeunes sans moyen de locomotion, des salariés qui veulent préparer leur retraite, ou des personnes qui n'ont pas d'ordinateur pour effectuer leurs démarches sur

Internet », indique Philippe Bernard. Le conseiller aide notamment les salariés ou les demandeurs d'emploi à ouvrir un compte personnel de formation, « dont une grande majorité de personnes ignore l'existence ».

Il guide les particuliers-employeurs qui veulent s'inscrire auprès de l'Urssaf pour déclarer le salaire de leur jardinier ou de leur femme de ménage. « Avec les personnes âgées et les résidents secondaires, nous avons beaucoup de contrats Cesu (chèque emploi service universel), observe-t-il. Les démarches ne sont pas toujours faciles pour les gens. Alors on le fait ensemble. »

Bon connaisseur du droit du travail, Philippe apporte aussi des conseils aux salariés et aux employeurs, pour tenter de prévenir les conflits. Il accompagne également tous ceux qui ont besoin d'un micro-crédit personnel pour changer le moteur d'une voiture ou financer une formation. « Les sommes prêtées vont de 300 à 4 000 euros, précise-t-il. On monte le dossier et on l'envoie avec tous les justificatifs. »

Transformer son expérience en diplôme

Vous voulez changer d'emploi, reprendre des études, vous inscrire à un concours ou évoluer dans votre vie professionnelle ? La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification à partir d'au moins une année d'expérience professionnelle.

À l'Espace Emploi Formation de Cozes, Badia Enaji s'occupe plus particulièrement de la validation des acquis de l'expérience (VAE). « Ce n'est pas une formation qui nécessite des déplacements, précise-t-elle d'emblée. La VAE est un bon moyen d'obtenir un diplôme sans remettre en cause son emploi ou sa recherche d'emploi. En pratique, c'est un long travail d'écriture pour mettre en valeur tout ce que l'on sait faire. »

La VAE est ouverte à toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation. « Le but d'une telle démarche peut être une reconnaissance personnelle et professionnelle, pour obtenir une augmentation ou une promotion,

améliorer sa recherche d'emploi, reprendre des études ou tout simplement gagner de la confiance en soi. » La conseillère évoque l'exemple d'une personne ayant arrêté ses études au niveau du CAP : après plusieurs années d'expérience en comptabilité, celle-ci peut aujourd'hui prétendre au titre professionnel de « gestionnaire de paye » d'un niveau bac+2. « Il faut démontrer qu'on a toutes les expériences en lien avec le référentiel du diplôme visé pour tenter d'obtenir une validation totale après son passage devant un jury. Pour obtenir un diplôme d'aide-soignante, il faut par exemple savoir décrire le type d'établissement où on a travaillé ainsi que les différentes activités effectuées. » Cette démarche, pour laquelle chacun peut être accompagné dans l'écriture et la préparation du jury, peut prendre une année. Sur le territoire de la CARA, une centaine de salariés se sont engagés en 2017 dans la VAE pour faciliter leur évolution professionnelle.

➤ Renseignements auprès du Groupement solidaire VAE de Charente-Maritime

Tél. 06 71 77 98 79
groupementsolidaireVAE@cidff17.org



DES CONSEILLERS AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Les espaces emploi formation proposent un ensemble de services gratuits ouverts à tous : salariés, demandeurs d'emploi, particuliers employeurs ou entreprises.

- **Espace Emploi Formation de Cozes** : 8, rue de l'hôtel de ville, 05 46 90 95 47.
Courriel : emploiformation.cozes@orange.fr. Permanences proposées à Boutenac-Touvent, Épargnes, Meschers-sur-Gironde, Mortagne-sur-Gironde sur rendez-vous.
- **Espace Emploi Formation de Saujon** : 2, route du Chay ; 05 46 06 84 22 / emploiformation@mairie-saujon.fr
- **Espace Emploi Formation de La Tremblade** : 05 46 36 65 83 / emploiformationlatremblade@laposte.net.
Permanences proposées à Chaillevette, Étaules, Les Mathes sur rendez-vous.
- **Espace Emploi Formation de Royan** : 06 34 78 66 98 / emploiformation@ccasroyan.fr.
Permanences proposées à Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer sur rendez-vous.

Retour vers l'emploi

Depuis quarante ans, les structures d'insertion par l'activité économique aident les personnes très éloignées de l'emploi à retrouver une place dans la société par le travail. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) intègre depuis 2011 des clauses spécifiques dans les marchés publics passés avec les entreprises du bâtiment ou des travaux publics.

Pour soutenir le retour à l'emploi, la CARA a été l'une des premières collectivités territoriales de France à proposer des missions aux ateliers et chantiers d'insertion de son territoire. Plusieurs centaines de milliers d'euros sont ainsi versés chaque année à Initiative Emploi Pays Royannais (IEPR) et à l'association Trajectoire pour l'entretien de la signalisation des circuits de randonnées, la distribution d'imprimés divers, le renfort aux agents de déchèteries ou encore l'entretien de l'hippodrome Royan Atlantique, de la gare intermodale de Royan Atlantique, des espaces verts des zones d'activités économiques et des aires d'accueil des gens du voyage.

Ces structures d'insertion par l'activité économique permettent aux personnes qui ont des difficultés sociales et professionnelles particulières (en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur précarité) de bénéficier d'un contrat de travail, en moyenne de six mois à un an, et d'un accompagnement renforcé afin de faciliter leur insertion professionnelle. Soutenues par l'État et les collectivités locales pour leur mission sociale, elles sont des acteurs économiques à part entière : elles mettent à disposition du personnel ou produisent des biens et des services variés. Des dizaines de salariés et de bénévoles issus de ces différentes structures nous prouvent ainsi chaque jour qu'entreprendre différemment est possible et que nul n'est inemployable.

DEUX STRUCTURES SOUTENUES PAR LA CARA

L'insertion par l'activité économique s'adresse aux chômeurs de longue durée, aux personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA...), aux jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ou aux travailleurs reconnus handicapés. Deux structures spécialisées sont soutenues par la CARA :

- Initiative Emploi Pays Royannais (IEPR) : située à Saint-Sulpice-de-Royan, elle emploie 13 permanents pour 40 personnes en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) ;
- Trajectoire : située à Royan, elle emploie 7 permanents et 25 personnes en CDDI.



Le pied à l'étrier

Pour faciliter le retour à l'emploi des personnes en difficulté, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) intègre depuis 2011 des clauses spécifiques dans les marchés publics passés avec les entreprises du bâtiment ou des travaux publics.

L'école n'était pas son fort. À 18 ans, Seunny Goizin a préféré interrompre ses études « sans rien dans les mains » pour aller chercher du travail. Pendant trois ans, il a enchaîné les missions d'intérim comme éboueur, avant de changer de cap en 2016. Il est alors recruté par l'entreprise de travaux publics Eurovia, à la faveur d'un marché public passé par la CARA pour l'aménagement d'un parc d'activités à Arvert. Dans ce contrat, près de 700 heures de travail ont été dédiées aux personnes sans emploi en parcours d'insertion.

Construction d'une déchèterie à Brie-sous-Mortagne ; restructuration de l'hippodrome Royan-Atlantique ; réhabilitation de la décharge de La Tremblade ; fourniture et pose de colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères et du verre ; aménagement d'un relais accueil petite enfance à Royan... Depuis 2011, la CARA utilise les marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales



Seunny Goizin, 22 ans, sur un chantier d'Eurovia à Saint-Palais-sur-Mer.

et professionnelles particulières. Plus de 20 000 heures de travail leur ont ainsi été affectées sur les projets communautaires les plus importants. « Quand le chantier s'y prête, nous demandons aux entreprises de réserver 5% du montant des frais de main d'œuvre à l'effort d'insertion », précise Pierre Verger, responsable du suivi des travaux à la CARA.

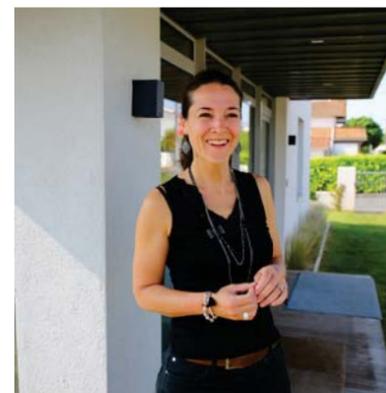
MOTIVATION. Des candidatures sont ensuite adressées par Pôle Emploi, Cap Emploi 17 ou la Mission locale aux entreprises qui remportent les marchés. « La difficulté, c'est de trouver le profil qui nous convient, reconnaît Julien Davy, chef de secteur Eurovia à l'agence de Royan qui compte 55 salariés. Certaines personnes

ne sont pas qualifiées pour nos métiers, d'autres n'ont pas de véhicule. Mais le plus important, c'est d'être motivé, curieux, d'avoir envie. Notre souhait, c'est que la mission soit utile pour que le salarié recruté en insertion puisse ensuite rester dans l'entreprise. »

Comme Seunny, aujourd'hui en contrat d'apprentissage chez Eurovia. Le jeune homme a repris ses études au lycée Blaise Pascal de Saint-Jean-d'Angély, en CAP conducteur d'engins. Sur les chantiers, il passe le cylindre et apprend à « régler la hauteur des trottoirs ». Un travail d'équipe qui lui convient bien, où il faut être « polyvalent et poly-vallant », comme lui rappelle Éric, son maître d'apprentissage.

La « facilitatrice ». Fanny Devienne est responsable du service insertion à la CARA. Elle intervient à toutes les étapes du processus pour faciliter les recrutements, de l'analyse des marchés et lots réalisables en insertion à l'accompagnement des entreprises attributaires. « Les heures d'insertion prévues dans les marchés permettent aux entreprises de tester les candidats, explique-t-elle. Parfois, cela ne marche pas, car c'est difficile de trouver la bonne personne en peu de temps. Quand les chantiers durent plusieurs mois, les entreprises peuvent en revanche former leurs salariés pour les garder à long terme, avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. »

- Fanny Devienne, service insertion par l'activité économique : 05 46 22 19 89 / f.devienne@agglo-royan.fr



CONTRAT DE VILLE YEUSE-LA ROBINIÈRE

« Vérifier que personne n'est laissé au bord de la route »

On compte en France 1300 quartiers prioritaires. Face au cumul de difficultés qui touchent ces territoires, la politique de la ville mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs pour restaurer l'égalité républicaine et améliorer les conditions de vie des habitants. À Royan, des actions coordonnées par la CARA sont menées depuis 2015 en faveur du quartier Yeuse-La Robinière, où un quart des 1500 habitants vivent avec moins de 977 euros par mois.



La nouvelle cuisine du centre socio-culturel Marne-Yeuse, financée par les partenaires du contrat de ville.

Sous le couvercle, une délicieuse soupe de potimarron mijote doucement dans la nouvelle cuisine du centre socioculturel de Royan, boulevard de la Marne. « On vient ici chaque semaine pour transformer les légumes qu'on cultive dans un grand jardin à Maisonfort », explique Sophie Chataigner, responsable d'une équipe de six maraîchers employés par l'association Trajectoire. Stérilisée en petites quantités, cette soupe est ensuite vendue, avec des légumes frais et des confitures, sur les petits marchés des centres socioculturels de Saint-Sulpice-de-Royan et Royan. « Et tout ça est entièrement bio », souligne-t-elle.

Inaugurée le 20 avril 2017, cette cuisine moderne et fonctionnelle permet de préparer les repas pour la crèche et le centre de loisirs. Elle profite aussi aux particuliers qui souhaitent fêter un mariage ou un baptême dans la grande salle polyvalente située juste à côté. « Ce nouvel équipement est ouvert au plus grand nombre, et pas seulement aux habitants de Marne-Yeuse », souligne John Lasserre, le directeur du centre socioculturel, qui y voit « un impact positif pour tout le quartier ».

Accès aux droits. Cette nouvelle cuisine et son équipement ont notamment été financés par la Caisse d'allocations familiales, la ville de Royan

et la CARA, dans le cadre du contrat de ville signé en septembre 2015 par quatorze partenaires. Ce dispositif national s'applique jusqu'en 2020 aux quartiers jugés prioritaires. À Marne-Yeuse, l'école élémentaire bénéficie à ce titre du dispositif « plus de maîtres que de classes » qui favorise la réussite des élèves. Avec la fourniture de tablettes numériques pour toutes les classes de l'école, l'aide aux devoirs ou le financement du permis de conduire pour une dizaine de jeunes, près de 100 000 euros de crédits ont également été affectés depuis deux ans à différents projets. « La priorité reste l'emploi et la formation des jeunes, ainsi que l'accès aux droits des habitants, résume Frédéric Khadaoui, responsable des services contrat de ville et information jeunesse à la CARA. Contrairement à ce que certains peuvent croire, les personnes en difficulté ont souvent moins recours aux dispositifs de droit commun accessibles par tous au niveau de la protection sociale, de la santé, des revenus et des autres aides sociales facultatives. Les actions du contrat de ville mobilisent chacun des signataires pour faire plus et mieux. Ce travail en réseau, mené avec les habitants, nous permet de vérifier que toute la population accède bien à l'ensemble des services publics, et que personne n'est laissé au bord de la route. »

Les multiples parcours de la réussite

À l'initiative de la Mission locale Royan Atlantique, des jeunes royannais des quartiers de Touvent, Marne-Yeuse et La Robinière sont allés à la rencontre de leurs voisins, une caméra à la main. Ces témoignages, mis en ligne sur YouTube, évoquent l'attachement au lieu de vie et les différentes façons de concevoir la réussite.

Sandrine est arrivée à Royan en 2005, « après une séparation ». Elle a habité neuf ans dans le quartier de Touvent, en économisant pour faire construire sa maison. « Quand on a emménagé à Épargnes, c'était le jour et la nuit, se souvient-elle. Pendant un mois, je suis revenue tous les jours à Touvent pour discuter avec les voisins. C'était un besoin, pour faire la coupure progressivement. » Sa plus grande réussite ? « Mes six enfants, les élever, les éduquer, leur donner le meilleur. »

L'interview ne dure que quelques minutes. Elle a été mise en ligne en novembre sur la chaîne YouTube de la Mission locale Royan Atlantique, avec plusieurs autres témoignages d'habitants des quartiers de Marne-Yeuse, Maisonfort ou La Robinière, réalisés par une poignée de jeunes. Au cours de l'année, Steven Brault, Jérémy Galland, Vincent Lebon, Mohamed Azizi-Alaoui, Madison Brault, Terence Bosse et Matthew Frugier ont ainsi mené avec la Mission locale Royan Atlantique un travail de documentation sur l'histoire riche du quartier, à travers les témoignages et le parcours de quelques habitants. Jacky Delage, revenu vivre à Marne-Yeuse après y avoir passé sa jeunesse, y évoque les années de l'après-guerre, les tickets de rationnement jusqu'en 1962, les journées de 14 heures de travail et les « choses formidables » vécues avec sa bande. « Il suffisait de porter un blouson noir pour passer pour un voyou », se souvient-il. Après avoir découvert le sport « sur un pari », le technicien est devenu entraîneur de natation à un niveau national. « Des gens m'ont tendu la main en m'ouvrant des portes que je ne connaissais pas. »

« La réussite, ce n'est pas que le travail, rappelle Ruzanna Rodriguez, qui a coordonné l'opération avec la vidéaste Magali Lefay. L'important, c'est d'être bien dans sa vie. Comment les gens font-ils pour être heureux ? » Les réponses, filmées dans la rue, sont nombreuses : « devenir Président », suggère Alexis. « Être épanoui dans le travail, fonder une famille, être en bonne santé », énumèrent trois animatrices. « La réussite à mon âge, c'est de ne pas être tout seul, d'être avec quelqu'un que j'ai choisi quand j'étais jeune, et avec qui j'ai eu des enfants super », résume André, un retraité.

« Ces vidéos feront l'objet d'une manifestation en février ou mars 2018 que nous construisons avec les jeunes », annonce Vincent Péron, le directeur de la Mission locale.



Portrait d'Abdelhakim

▶ Youtube / BiJ Mission locale production Royan Atlantique

Un autre regard sur Marne-Yeuse

Thibault Stipal, photographe portraitiste originaire de Royan, est allé pour Cara'mag à la rencontre des habitants, des professionnels ou des responsables associatifs du quartier Yeuse-La Robinière à Royan.
www.thibaultstipal.com



John Lasserre, directeur de centre socio-culturel de Marne-Yeuse. « Si nous bénéficions d'un contrat de ville, c'est surtout en raison du taux de pauvreté chez les jeunes et les personnes âgées, plus important ici qu'ailleurs. C'est un quartier qui tourne bien. Le taux de délinquance est très faible, ce qui s'explique aussi parce qu'on est là. On a un beau centre socio-culturel qui contribue à la paix sociale. On sait que cette aide peut s'arrêter en 2020. Mais ces moyens supplémentaires nous auront permis d'amorcer des projets, d'améliorer les conditions de l'emploi ou le cadre vie, ce qui ne se fait pas naturellement. Car ici, il n'y a pas de groupe de pression pour obtenir des travaux dans sa rue. »



Jérémy Galland, Matthew Frugier et Nicolas Lagarde ont grandi entre Maisonfort et Yeuse. « C'est un repère, cela fait toujours plaisir de revenir sur le lieu de notre enfance, où on a joué au ballon », estime Jérémy, qui aurait rêvé de devenir footballeur pro. Nicolas, 20 ans, se prépare au concours pour entrer dans l'armée de terre. « Je suis au taquet, j'ai fait mes vœux. Si je pars en opération, ce sera l'Afrique. » L'avenir, c'est l'indépendance, un travail, de l'argent, une famille. « Même en partant de rien, on peut faire beaucoup de choses », estime Jérémy, pour qui « on en revient toujours aux bases : la famille. Si les bases sont solides, normalement ça devrait bien tenir. »



Gilles Chardavoine, retraité, habite depuis 25 ans boulevard de la Marne. Son grand-père a combattu à Verdun, son père s'est engagé en 1943 à l'âge de 17 ans. Porte-drapeau de la Fédération nationale des anciens combattants volontaires, Gilles participe à toutes les commémorations officielles. « Je suis né en 1953 et j'ai vu Royan se reconstruire. Ici, il y avait des baraquements avec des toits en évrte, qui sont restés jusqu'à la construction de la résidence Pierre Lis. » Ancien plâtrier, bénévole aux Restos du cœur, grand fan de Johnny Hallyday, Gilles a travaillé quelques années au centre social, « la base du quartier ».



Jean-Pierre Amestoy vit depuis cinquante ans dans le quartier. « Quand je suis arrivé à Royan en 1967, on habitait dans le bâtiment C, le premier HLM construit. Les deux autres n'existaient pas. Il y avait encore des vignes. » Il s'est ensuite installé à proximité, dans un pavillon de la rue Lamoureux. Investi de longue date dans le club de pelote basque présidé par Francis Mauléon, Jean-Pierre continue d'entraîner les jeunes au fronton, avec Patrice Dintrat, « pour le sport, la formation, mais aussi l'animation de la ville ».

Mohamed Azizi-Alaoui, 21 ans, est animateur au centre socio-culturel de Royan. Il aide notamment les plus jeunes à faire leurs devoirs, organise les activités extérieures, anime des ateliers de peinture ou d'initiation à la musique « pour qu'ils apprennent de nouvelles choses ». « Aujourd'hui, on vit dans une société à but lucratif, où le profit est le premier objectif, regrette-t-il. Mon but n'est pas d'avoir un poste important qui me permette de me faire de l'argent sur le dos des autres. Je préfère avoir un travail qui ait du sens et qui soit utile. » En formation à Poitiers, il prépare le BAFD, un brevet qui permet de diriger des séjours de vacances et accueils de loisirs. « Je croyais que la vie c'était comme les Bisounours, qu'on pouvait réussir malgré le contexte social. Je me suis rendu compte que malgré l'égalité des chances, cela reste relativement difficile pour quelqu'un issu d'une famille populaire de réussir, comparé à un enfant d'un milieu plus aisé. »



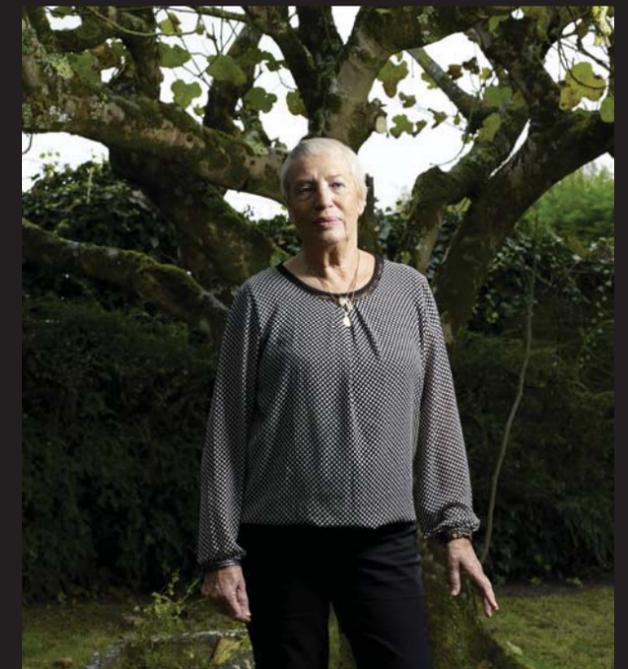


Sylvie Souchard, directrice de l'école maternelle de l'Yeuse, où elle enseigne depuis 25 ans. « Regardez ces grandes baies vitrées, cette belle salle de jeux ! C'est une école très agréable pour travailler et bien adaptée pour les enfants. Ici, on se sent utile, on a des retours très satisfaisants quand on joue pleinement son rôle d'enseignant et d'éducateur : celui d'apporter des savoirs, de s'ouvrir au monde, à l'environnement et à la culture. » Avec le contrat de ville, l'école bénéficie d'un dispositif pour l'accueil des enfants de moins de trois ans. Des crédits de la Ville lui ont également permis d'acheter des tableaux sensoriels et une structure de motricité autour de laquelle les enfants se retrouvent entre deux ateliers. « C'est un moyen de rencontrer les autres et d'apprendre à vivre ensemble. C'est aussi comme cela qu'un enfant devient petit à petit un élève. »

Claude Caroit habite depuis 1970 à proximité de l'école élémentaire de l'Yeuse, dont elle fut la directrice emblématique pour des générations de royannais. Avec son mari Michel, elle part chaque année plusieurs mois à l'étranger pour y mener des missions humanitaires d'alphabétisation et d'enseignement du français (Haïti, Niger, Cuba, Liban...). Depuis près de vingt ans, le couple retourne régulièrement au Sénégal suivre la scolarisation des enfants dans un village de brousse. « Il n'y avait rien, pas une table, se souvient-elle. Alors j'ai fait l'école informelle. Tous les jeunes sont aujourd'hui scolarisés, et mes premiers élèves sont en fac à Dakar. » À Saint-Georges-de-Didonne, elle aide aussi des élèves à faire leurs devoirs après la classe. Son engagement et sa passion du métier lui ont valu d'être nommée en 2015 officier dans l'ordre des palmes académiques.



Jean-Claude Fort, pharmacien, installé depuis 1988 boulevard de la Marne. « Je suis ravi de travailler dans ce quartier très agréable avec des gens respectueux qui nous ont toujours fait confiance. Nous leur apportons une pharmacie de proximité, qui a essayé de se moderniser. Ici, il y a de la mixité entre les générations, les origines géographiques, les immeubles d'habitat collectif et les pavillons, souvent de très bonne facture. C'est très positif. »



ILS INCARNENT LE SAVOIR-FAIRE À LA FRANÇAISE

Confiserie Lopez : le prix de l'excellence



On ne présente plus le maître-artisan glacier-confiseur qui parfume de saveurs su-crées l'air iodé du front de mer depuis 1977 ; Lopez, fleuron de la gourmandise royannaise. Poudrée de nombreux prix tout au long de son histoire (40 ans cette année), cette entreprise familiale vient de se voir décerner l'excellence à la française : le label EPV, Entreprise du Patrimoine Vivant. Une première dans le Pays Royannais.

Remis par l'État - Direction générale des entreprises et de l'Institut supérieur des métiers -, ce label vient saluer la « Lopez touch », qui compte bien rester dans ses niches. « Cette reconnaissance nationale ne s'accompagnera pas chez nous d'un développement. Pas d'autres magasins, pas de franchise, pas de revendeurs... nous restons des artisans », insiste Manuel Lopez. Plaisir et authenticité avant tout. Le magasin du front de mer illustre pleinement ce parti pris : « Tout est d'époque. Les couleurs pastel, le sol, le mobilier, la vitrocéramique... datent de 1958 ! »

À la fin du XIX^e, les grands-parents espagnols de Manuel créaient leur activité de confiseur-glacier avant de vivre l'émigration économique vers l'Hexagone.

« Mes grands-parents se sont installés définitivement dans la région dans les années 1920. Mon père est né ici. Ma sœur a repris la confiserie de mes parents aux Sables d'Olonne. Quant à moi, je me suis tourné vers le métier d'instituteur... avant que la vocation familiale ne me rattrape ». Né dans le sucre, la passion ne décolle pas. Même schéma pour le fils Maxime - 26 ans - quatrième génération et successeur désigné. « Comme pour mon père, je me suis aperçu du rayonnement du nom Lopez quand je suis parti ailleurs faire mes études (notamment à Angoulême où j'ai fait mon DUT services et réseaux de communication). "Tu t'appelles Lopez, tu viens de Royan... bien sûr les glaces !" Mon déclic est venu de là. »

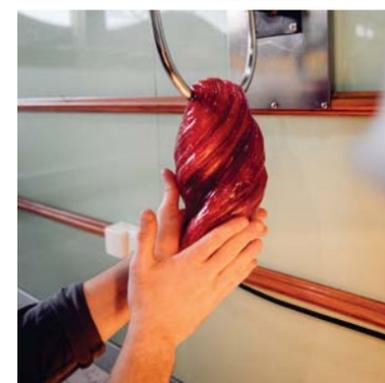
Certainement le seul en France à mener encore de front les deux activités confiserie et glacierie, cet artisan fabrique tout « de A à Z », à base de produits naturels issus du terroir. « Les glaces représentent environ 60 % de notre chiffre d'affaires. » Quatre salariés à l'année, une petite cinquantaine l'été animent les deux points de vente situés en front de mer et à Royan Pontailac depuis 2014. Un laboratoire de glacierie de 200 m² basé à Saint-Georges-de-Didonne complète l'outil.

CONCOURS DU MEILLEUR OUVRIER

DE FRANCE GLACIER :

UN ART CULINAIRE À PART ENTIÈRE

Deux membres de l'équipe de Manuel Lopez (dont le chef glacier Boris), ont participé aux épreuves qualificatives du 26^e concours MOF glacier à Brest ces 13, 14 et 15 octobre. « Les notions d'apprentissage et de curiosité sont des notions essentielles pour nous. » Outre la création de desserts glacés, ce concours comporte une épreuve spectaculaire de sculpture sur glace. Tronçonneuse, pic à glace, lime ou meuleuse chauffent à bloc pour dessiner les contours de ce défi technique (et art éphémère), temps fort de la finale - qui aura lieu en 2018. Affaire à suivre...



Fabrication d'un sucre d'orge pour accompagner les commandes de Noël

ILS ONT CRÉÉ LEUR ENTREPRISE

Jackie jazz

Le Cotton club a ouvert ses portes en avril dernier sur le front de mer de Royan, entre la Poste et le cinéma - dans les locaux longtemps restés vides de l'ancienne poste restante. À sa tête, une ancienne commerçante bien connue du quartier, passée de la boulangerie à l'une de ses passions de toujours : le jazz.



Jacqueline Maire a toujours eu une âme de manager. « Je suis arrivée à Royan en 1997 pour diriger une enseigne de grande distribution (La Halle aux vêtements). » Avec son ex-mari, elle met ensuite un pied dans l'artisanat de bouche. « Quand je découvre un nouveau secteur d'activité, j'aime bien apprendre les bases. J'ai donc fait l'arpette pendant six mois en labo boulangerie avant de passer à la vente. » Avec la création de son bar à thème, c'est derrière le zinc qu'elle a commencé par faire ses armes. « J'ai recruté un spécialiste des cocktails, un vrai métier. » Ce projet arrive à point nommé pour cette entrepreneuse, mère de deux grands enfants, qui concrétise à travers le Cotton Club un rêve de longue date. Travaux, déco, montage financier, choix des fournisseurs, choix de la programmation musicale... Jackie reste seul maître à bord (sous le statut SARL à associé unique). « La municipalité voyait d'un bon œil mon concept, je pense même qu'il était attendu. J'ai également été bien accompagnée par le service Plateforme Entreprendre de la CARA, vers lequel la CCI m'avait

envoyée. Côté banque, apport exigé de 50 %. J'ai toutefois pu bénéficier d'un complément de crédit à 0 %. » Seule ombre au tableau : la fin des aides spécifiques pour les femmes qui créent leur activité dans la région. Conseillée par un expert-comptable qu'elle connaît depuis 17 ans, Jacqueline reste sereine. Son expérience et son réseau lui apportent en outre une crédibilité dans le monde des clubs privés. Ex-agent artistique pour un groupe de jazz-manouche, Jacqueline bénéficie d'un solide carnet d'adresses. Michel Rolland, directeur artistique du Cognac Blues Passions, fait partie de ses précieux contacts. « Je n'ai pas d'autre ambition que de faire passer un bon moment aux gens dans une ambiance cosy avec de la bonne musique et des bons cocktails. L'esprit club, accessible et chaleureux ». À l'image de la patronne !

Cotton Club
Bar / Club jazz, blues & soul
67, Front de Mer à Royan
Tél : 05 46 22 44 23

ILS ONT CRÉÉ LEUR ENTREPRISE

Le geek et l'assureur

Adrien Tholé évolue dans le milieu des assurances, Frédéric Delbos est ingénieur en informatique. Lorsque ces deux amis de lycée se retrouvent au printemps autour d'un verre, ils évoquent respectivement leur projet de création d'entreprise... qui va rapidement devenir commun.

L'un souhaitait « soulager la charge de gestion administrative et améliorer le taux de transformation » de l'agent général ou du courtier d'assurances. L'autre (diplômé d'Epitech, spécialisé en conception de systèmes d'information), travaillait sur une plateforme de services dédiée aux professionnels. Tout naturellement ces deux spécialistes vont réunir leurs compétences et fusionner leur concept. Le résultat sera mis en ligne début 2018 : un site Internet réservé aux professionnels de l'assurance. « Le principe est simple : centraliser toute la gestion sur une seule interface indépendante. Grâce à un abonnement, l'agent ou le courtier d'assurance accède à notre offre de services. Il remplit un formulaire, notre logiciel lui génère des devis d'après un large panel de fournisseurs. Avec l'avantage pour le client final d'obtenir un devis personnalisé et compétitif, tout en ayant le conseil avisé d'un professionnel. »

Les deux trentenaires ont créé leur entreprise en août 2017 sous la forme d'une société par actions simplifiées. En optant pour le système de la start-up, la levée de fonds auprès d'investisseurs constitue une étape cruciale. « Le gros défi pour nous a été la valorisation de notre projet avant la première levée de fonds alors qu'on ne vendait encore ni services ni produits... Sébastien Lamy, de la Plateforme Entreprendre, nous



a mis en relation avec différents réseaux comme Synergence, l'association des business angels Poitou-Charentes, ou Réseau Entreprendre. » Cette collecte de fonds va leur permettre ensuite de solliciter les aides de la Région et de l'Europe. Nom de code : Ozigo, le nom qu'ils ont retenu pour leur site. « C'est un arbre africain utilisé en menuiserie réputé pour sa solidité. » Le geek et l'assureur ont conçu un site Internet novateur à l'échelle nationale, avec développement à haut potentiel et emplois à la clé : « Des développeurs informatiques au début, des commerciaux pour la suite. » Go !

Ozigo.fr, cloud insurance

Outil de gestion de l'activité courtage en assurances
Adrien Tholé et Frédéric Delbos / Siège social basé à Médis / adrien.thole@ozigo.fr

Plateforme Entreprendre : accueil, orientation et suivi des porteurs de projets

17, rue de l'Électricité 17200 Royan

Sébastien LAMY : tél : 05 46 39 64 22
plateforme.entreprendre@agglo-royan.fr

12 FÉVRIER

Pôle Chef : les recruteurs passent à table

Dans les cuisines du lycée de l'Atlantique, à Royan, des demandeurs d'emploi et des stagiaires issus des métiers de la restauration préparent en direct des recettes sous le regard des employeurs. Depuis 2015, Pôle Chef permet aux candidats de montrer directement leurs compétences professionnelles aux restaurateurs à la recherche de personnel saisonnier. La troisième édition aura lieu lundi 12 février au

lycée de l'Atlantique, où un buffet sera servi à l'issue des préparations culinaires. Cet événement est organisé par le Pôle emploi de Royan, le Greta et le lycée de l'Atlantique avec la participation et le concours de la CARA, l'AGEFIPH, la Mission Locale et Cap Emploi. Pour participer à Pôle Chef, les professionnels de la restauration peuvent envoyer leur demande à entreprise.pch0070@pole-emploi.fr.



35 M€ pour moderniser la ligne SNCF Saintes-Royan



D'importants travaux ont été engagés au mois de septembre pour renouveler la voie ferrée entre Saintes et Royan. Vingt-trois trains en moyenne circulent chaque jour sur cette ligne très ancienne, dont les rails ont été posés en 1912. « La vitesse autorisée des rames est tombée de 120 à 80 kilomètres/heure, en raison de nombreuses défaillances sur la voie », précise Jacky Emon, conseiller régional en charge du train express régional (TER). Notre objectif, c'est de redonner de la performance à cette ligne, où les trains pourront atteindre 120 km/h et jusqu'à 140 km/h ultérieurement. Avec un temps de trajet raccourci entre Saintes et Royan, nous aurons ainsi le potentiel pour faire rouler plus de trains, dans des conditions plus agréables pour les voyageurs. »

Pour renforcer la robustesse de la ligne, les rails et le ballast sont remplacés sur une portion de 24 km entre Saintes et Saujon ; 46 000 traverses en béton sont également posées à la place des anciennes traverses en bois dans certaines zones entre Saujon et Royan. À cela s'ajoute le renforcement de la plateforme ferroviaire (le fondement de la voie) sur plus de 11 km répartis sur l'ensemble du linéaire, le rétablissement du réseau hydraulique, ainsi que des travaux sur les ouvrages d'art, pour assurer l'étanchéité de quatre ponts et le remplacement d'un tablier de pont ferroviaire.

Ces travaux sont réalisés par le groupe Eiffage dans le cadre de « l'amélioration de la desserte de la Saintonge et du pays royannais », projet inscrit au contrat de plan État-Région 2015-2020. Ils représentent un investissement de 34,9 millions, financé par la région Nouvelle Aquitaine (66,5 %), le département de la Charente-Maritime (22 %) et SNCF Réseau (11,5 %). « Nos collectivités n'ont jamais autant investi dans le ferroviaire, avec une exigence de résultats sur la qualité

et le service rendu aux usagers, fait observer Jacky Emon. Nous faisons tout pour convaincre les gens de prendre davantage le train, un moyen de transport qui bénéficie d'une grande marge de progression et d'une tarification attractive. »

LES TRAINS REMPLACÉS PAR DES CARS PENDANT LES CINQ MOIS DE TRAVAUX

La régénération des voies entre Saintes et Royan nécessite la fermeture totale de la ligne du 6 novembre au 6 avril 2018. Au cours de cette période, un service de substitution est mis en place pour les voyageurs, chaque train étant remplacé par un autocar au départ de Saintes ou de Royan. Pour tout renseignement sur les horaires :

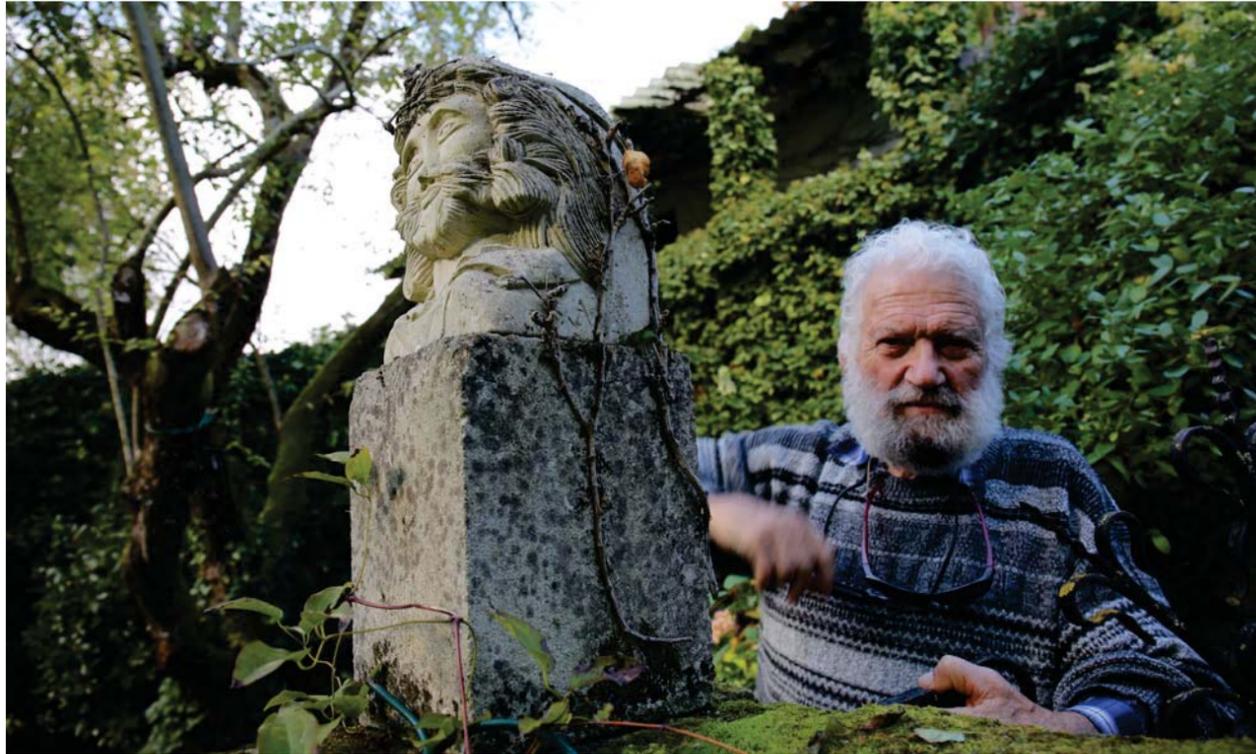
- Sur internet : sncf.com ; poitou-charentes.ter-sncf.com ; maligne-ter.com/royan-angouleme
- Par téléphone : centre de relation client Allo TER : 0 800 872 872 (appel gratuit)
- Sur mobile, avec l'application SNCF à télécharger gratuitement
- Sur Twitter : @Groupesncf



MORNAC-SUR-SEUDRE

Les galets transformés en pierres précieuses

Enseignant retraité, Jacques Laigle mène depuis trente ans des projets humanitaires en Asie financés par la vente de ses dessins et de milliers de galets peints. Cet automne, la médiathèque de Saujon a rendu hommage à l'artiste mornaçon.



Des cartes de la Seudre et des routes maritimes, des galets peints, un arbre géant, des visages d'enfants et des courbes féminines...

À Saujon, la médiathèque Émile Gaboriau a consacré cet automne une longue exposition aux dessins et aquarelles de Jacques Laigle, bien connu des anciens élèves du collège et du



lycée de La Triloterie, à Royan, où il a enseigné les arts plastiques de 1967 à 1996. À travers une cinquantaine d'œuvres et autant de témoignages écrits sur de simples morceaux de carton, Jacques Laigle y évoque son goût pour les voyages, le partage et l'action humanitaire menée à sa manière : un crayon ou une truelle à la main.

Depuis trente ans, cet habitant de la rue de l'Aide, à Mornac, finance des projets en Asie par la vente de ses œuvres. Au début des années 1980, il réunit 20 000 francs pour un centre de soins au Bangladesh, après une soirée tombola à laquelle participent tous les clubs services de Royan : les gagnants sont repartis avec ses dessins et des travaux collectés auprès d'amis artistes et anciens élèves. « Comme les portraits demandaient trop de travail, alors j'ai choisi les galets. » Sous les arbres de son jardin, un temple d'Angkor



miniature où les sculptures se fondent dans la végétation, il passe des heures à enluminer ces pierres précieuses ramassées en Bretagne, qu'il vend ensuite aux passants. Il en peindra plus de 4 000, apportant chaque année le produit de leur vente à deux associations de Calcutta. « La valeur du dessin n'a aucune importance, a-t-il expliqué le 22 septembre aux lecteurs de la médiathèque. Ce qui compte, c'est de le transformer en une petite somme d'argent qu'on apporte directement sur place. » Le total des fonds collectés s'élève aujourd'hui à 45 000 euros, « soit l'équivalent de 180 000 repas de cantine », calcule-t-il. Son action aura aussi permis de construire une école sur pilotis dans une rizière du golfe du Bengale pour les enfants orphelins atteints du sida, un projet difficile raconté dans le documentaire All is Good, Laigle et la Rose de Nicolas Emard. Quant aux dessins vendus lors de l'exposition saujonaise, ils serviront à équiper l'école de Kompong Phluk, village cambodgien au bord du lac Tonlé Sap, où Jacques Laigle poursuit désormais ses voyages.



ROYAN

Le premier navire propulsé à l'hydrogène fait escale au port



Le festival des Nouvelles Explorations a accueilli un invité de taille, du 4 au 7 octobre, au quai des Sabliers. Premier navire autonome en énergie, Energy Observer a fait escale à Royan avant de partir pour un tour du monde, propulsé à l'hydrogène et aux énergies renouvelables.

Cet ancien catamaran de course construit en 1983 au Canada a été entièrement transformé. Il embarque aujourd'hui 130 m² de panneaux photovoltaïques, deux éoliennes et des appareils lui permettant de produire de l'hydrogène à partir de l'eau de mer. Le gaz est ensuite comprimé, stocké et transformé en énergie par une pile à combustible, pour alimenter deux moteurs électriques réversibles en hydrogénogénérateurs. « Plus qu'un bateau, Energy Observer est un laboratoire », résume son capitaine Victorien Errussard, officier de marine marchande ayant à son actif dix années de course au large. Le catamaran associe en effet les énergies de la nature, par essence variables et intermittentes, aux moyens de stockage développés par des entreprises, des laboratoires ou des institutions. « Il n'y a pas une solution miracle pour lutter contre le réchauffement climatique : il y a des solutions, que nous devons apprendre à faire fonctionner entre elles », souligne le capitaine. Sa mission : tester les performances de ce nouveau modèle énergétique en milieu extrême et sous toutes les latitudes, pour permettre son application partout dans le monde. Au fil de son odyssée, cet ambassadeur de la transition énergétique va effectuer 101 étapes dans 50 pays, « pour prouver qu'un monde plus propre est possible ».

➤ www.energy-observer.org

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

Un café et ça répare !

Que faire d'un appareil électrique en panne, d'un meuble cassé, d'un vêtement abîmé ? Depuis le mois de mars, une vingtaine de bricoleurs et de couturières bénévoles assurent le succès du Repair Café organisé tous les mois au Centre socioculturel Georges Brassens, à Saint-Sulpice-de-Royan. Chacun met son expertise et ses connaissances pratiques au service du public pour tenter de donner une seconde vie aux objets du quotidien. « *On s'aperçoit que de plus en plus d'appareils sont difficiles à démonter et ont une durée de vie plus réduite*, observe Catherine Cheval, qui coordonne le Repair Café. *Nos bricoleurs sont des vrais MacGyver, car tout est fait pour qu'on ne puisse plus réparer. À notre petit niveau, on essaie de lutter contre ce phénomène d'obsolescence programmée. En réparant, on jette moins, ce qui réduit aussi le volume de déchets.* »

L'intervention est gratuite, mais sans obligation de résultat. « *Le principe, c'est que les gens restent et apprennent eux-mêmes à réparer avec nos bénévoles.* » Ce qui n'empêche pas de laisser une pièce pour la cagnotte, qui permettra de racheter les boissons et les viennoiseries offertes aux visiteurs. La prochaine session aura lieu samedi 16 décembre de 15h30 à 18h30, avec du vin chaud à la place du café.

↳ Renseignements au 05 46 23 02 28

COZES

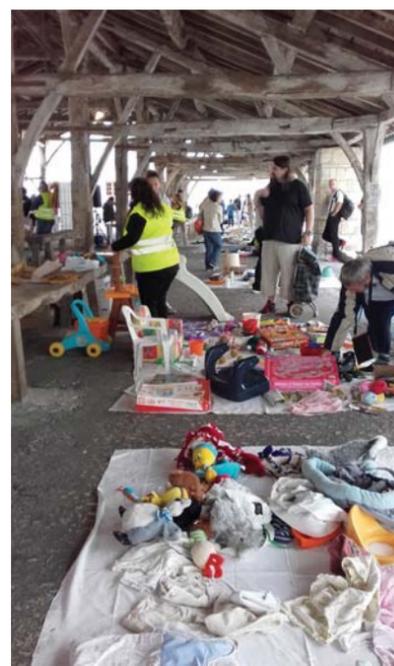
Pour le plaisir d'offrir

Près de 400 visiteurs ont été accueillis le 10 septembre sous les vieilles halles de Cozes, à l'occasion du marché 100% gratuit organisé depuis cinq ans par le centre socio-culturel Arc en Ciel.

Créée à l'initiative d'habitants du canton, la première Gratifieria a vu le jour à Cozes en 2013, en partenariat avec la Croix Rouge, Emmaüs et le Secours Populaire. « *Le principe repose sur le don et la gratuité*, explique Madeleine Viaud, co-présidente d'Arc en Ciel. *Chacun peut donner pour faire circuler les marchandises (vêtements, objets, livres, jouets, plantes...), pour le plaisir d'offrir, pour donner une seconde vie à un article, rendre service à quelqu'un et ne pas gaspiller.* »

Les Gratifieria, dites aussi « zones de gratuité », sont des espaces où la convivialité s'exprime aussi par des rencontres, associatives et culturelles. « *Des idées s'échangent aussi autour d'un repas partagé toujours apprécié* », relève Isabelle Bonnin, référente famille au centre socio-culturel.

Un espace enfant vient compléter la manifestation ainsi qu'un concert proposé bénévolement par l'association Accor'de'vues et cette année par le groupe de musique Yo. La prochaine Gratifieria aura lieu en septembre 2018 au jardin public de Cozes, avec une même consigne : « *Amenez ce que vous voulez ou rien du tout. Repartez avec ce qui vous plaît !* »

*Une vue imprenable sur la culture et le patrimoine*

Le pôle culturel de L'Éguille a ouvert ses portes sur le vieux port. L'espace y regroupe une bibliothèque et le fonds constitué par Jacques Daniel, un collectionneur avisé et amoureux du pays.



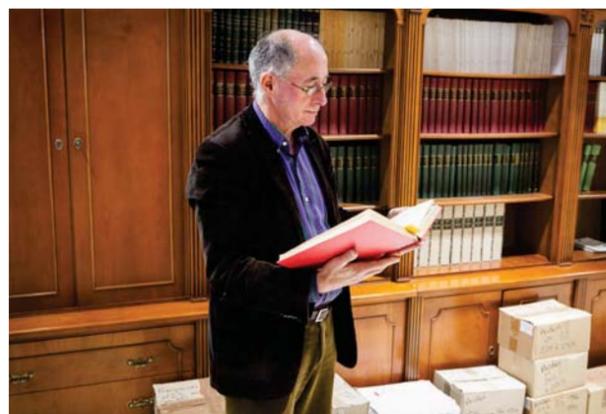
Une vue imprenable sur les eaux du port et des rayonnages emplis de trésors : le pôle culturel de L'Éguille-sur-Seudre a tout pour séduire ! Inauguré en septembre dernier, ce lieu baigné de lumière mêle une bibliothèque municipale, un point d'accueil de l'office de tourisme de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et le fonds Jacques Daniel, du nom d'un véritable passionné sans qui cet ensemble culturel n'aurait jamais vu le jour. Collectionneur averti décédé en 2005, Jacques Daniel a légué son patrimoine à la commune de L'Éguille-sur-Seudre. Des dizaines de milliers de livres, de photographies, de médailles et de gravures, entre autres. Mais pour recevoir ce legs, les élus ont dû accepter une condition fixée par cet amoureux du pays : réhabiliter un ancien entrepôt du XIX^e siècle lui appartenant pour y abriter son immense collection ainsi qu'un espace dédié à la culture et au patrimoine. Promesse tenue : cet entrepôt situé sur le port est depuis devenu le pôle culturel de L'Éguille. Ce village de 884 habitants possède désormais une vaste bibliothèque ouverte trois fois par semaine et tenue par des bénévoles. Et le résultat dépasse toutes les attentes. « *Avant, nous avions 30 adhérents, nous sommes passés à 120* », se félicite le maire, Roger Guillaud.

3 500 OUVRAGES. Le pôle culturel héberge aussi la précieuse collection de Jacques Daniel. Un espace entier lui est d'ailleurs réservé. « *Nous avons environ 3 500 ouvrages* », précise Roger Guillaud,

sans compter les autres pépites du fonds estimées à près de 10 000. De quoi occuper les bénévoles de la Fondation Jacques Daniel créée spécialement pour gérer cet héritage. Durant des décennies, ce féru d'histoire a accumulé des trésors liés à la Saintonge et à l'Aunis. « *Il avait une grande passion pour son coin de terre* », résume Frédéric Chasseboeuf, le président de l'association. Depuis des mois, il tente de classer et d'ordonner cette masse de savoir. « *Un travail absolument considérable. Il faut sortir ces milliers de livres de leurs cartons, leur donner une première côte, une thématique...* »

Lorsque la dizaine de bénévoles réguliers aura relevé ce challenge, elle pourra alors s'attaquer aux gravures et aux documents anciens. « *Pour les photographies, nous verrons plus tard* », sourit Frédéric Chasseboeuf. Les livres constituent, eux, la priorité « *pour des questions de conservation* », afin de leur éviter tout danger. Les plus belles pièces sont d'ailleurs conservées dans une chambre spécialement aménagée où l'humidité et la température sont surveillées de près. S'il ne préfère pas communiquer une date, Frédéric Chasseboeuf espère que cette bibliothèque sera accessible d'ici la fin de l'année prochaine. « *Nous manquons cruellement de fonds anciens en pays royannais, rappelle-t-il. Beaucoup ont été détruits durant la Seconde Guerre mondiale.* »

Roger Guillaud, lui, ne cache pas sa « fierté ». Le maire de L'Éguille a dû batailler ferme pour mener à bien ce projet. Esquissé par son prédécesseur Jean Russo, ce pôle culturel s'est d'abord heurté à la tempête Xynthia. En février 2010, l'ancien entrepôt avait alors été submergé par les eaux sur près d'un mètre de hauteur. Il a fallu revoir tous les plans, supprimer les deux étages pour mieux rehausser l'ensemble. De quoi susciter quelques « tracasseries » aux élus de la commune. Mais le chantier, estimé à 725 000 euros, a pu débuter en 2015. L'Éguille seule n'aurait jamais pu financer un tel projet. « Cela représente quasiment deux années de nos investissements », avance le maire. Mais les subventions versées par la CARA, la Région, le Département et le député de la circonscription ont permis de boucler le budget complété par la vente des biens immobiliers légués par Jacques Daniel. Sa passion et ses collections, transmises aux générations futures, ont désormais pignon sur rue.



JACQUES DANIEL, ÉGUILAIS DE CŒUR



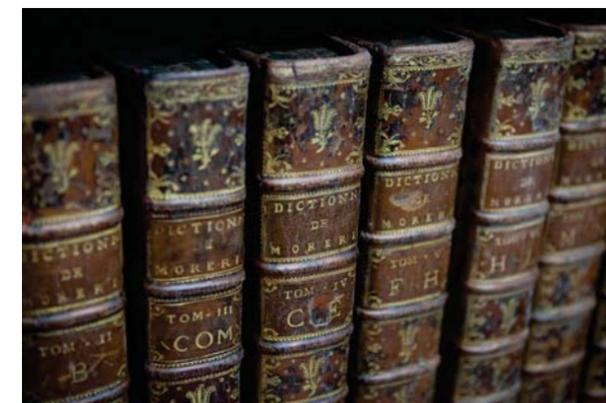
Parisien, Jacques Daniel n'en cultivait pas moins une profonde affection pour L'Éguille et la Charente-Maritime, transmise par ses parents originaires de la commune. Son grand-oncle a été maire de L'Éguille. Lui-même a été conseiller municipal durant trois mandats,

de 1977 à 1995. Directeur financier puis fondé de pouvoir chez Bull, Jacques Daniel consacrait son temps libre à sa collection et écumaient les salles des ventes. Sa véritable passion : l'histoire de l'Aunis et de la Saintonge. Il a rédigé plusieurs ouvrages dont un consacré à L'Éguille. Jacques Daniel était membre de l'Académie de Saintonge et vice-président du musée de Royan. Jusqu'à son décès en 2005, il a longtemps animé des conférences et expositions dans la région. Lui et son épouse Odette ont passé une grande partie de leur retraite, l'été, à L'Éguille. Leur maison se trouve face au pôle culturel, sur le port. Sans enfant, ils ont choisi de léguer leurs biens à la commune afin que vive leur héritage.



Des ouvrages anciens et de grande valeur

Les documents les plus anciens du fonds Jacques Daniel remontent au XVI^e siècle. À commencer par Le blason des armoiries, un ouvrage de Hierome De Bara publié en 1597. Bien d'autres concernent le droit et la coutume en Aunis et en Saintonge. Mais c'est la marine qui occupe une grande place dans ce fonds illustré notamment par « Les éléments d'architecture navale », ou « Traité de pratique de construction des vaisseaux », livre de 1758. Derrière ce titre à rallonge se cachent de magnifiques gravures résumant toute la construction d'un navire, de la coque jusqu'aux cordages. Les gravures léguées par Jacques Daniel valent aussi le détour. Comme celles de Gustave Labat et de Claude Chastillon, un architecte placé au service du roi Henri IV. Les Royannais lui doivent la toute première représentation de la cité, en 1604. Frédéric Chasseboeuf, le président de l'association Fonds Jacques Daniel, entend bien poursuivre cette collection désormais publique. Récemment a ainsi été acheté un lot de la Gazette des bains de mer de Royan-sur-l'océan, un hebdomadaire paru dès 1879. Inestimable pour qui veut se documenter sur l'histoire en pays royannais !

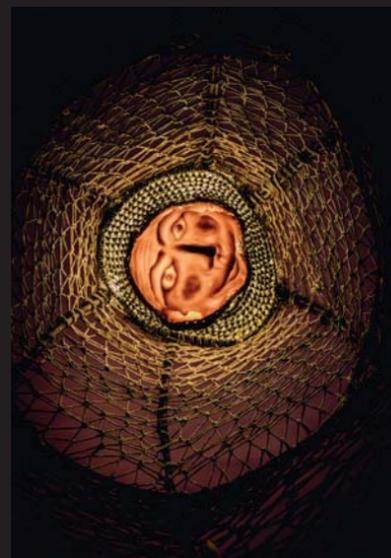
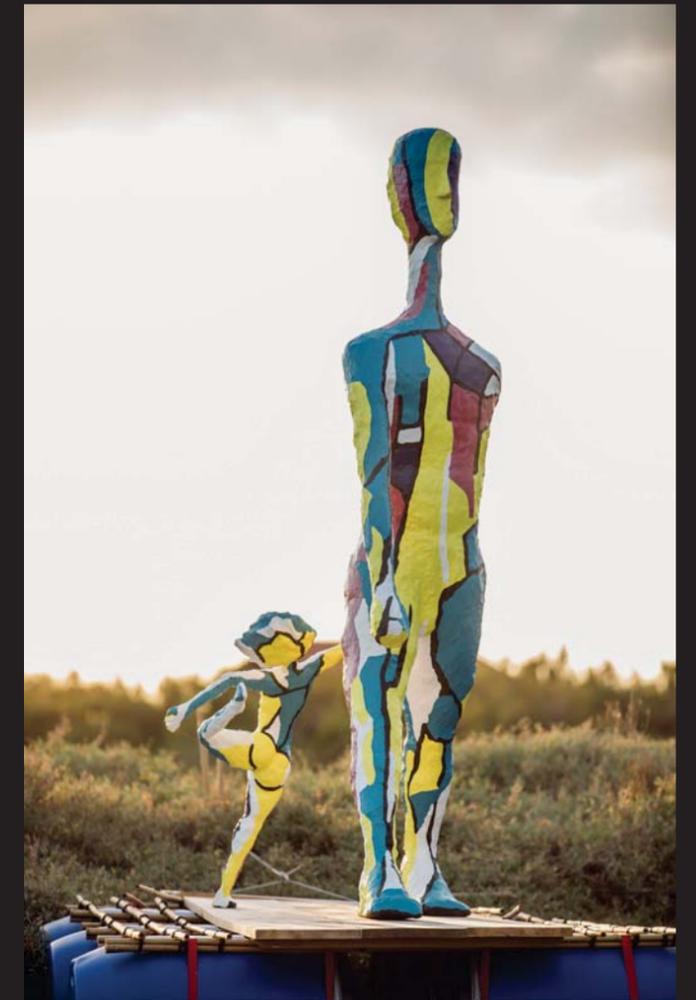




Sentiers des Arts

D'UN ESTUAIRE À L'AUTRE : REGARDS HORS SAISON DE LA SEUDRE À LA GIRONDE

Des milliers de promeneurs ont à nouveau parcouru les Sentiers des Arts, du 16 septembre au 5 novembre. À travers l'œil du photographe royannais Yoshi Power Shot, vous retrouverez ici les dix-neuf œuvres Land Art exposées sur les ports ostréicoles de L'Éguille-sur-Seudre, Mornac-sur-Seudre et Chaillevette et sur quelques sites emblématiques des rives de Gironde, à Saint-Fort-sur-Gironde, Saint-Sorlin-de-Conac et Braud-et-Saint-Louis.





©Alexandre Garcia



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Les rendez-vous de l'hiver

Concerts, brocantes, spectacles... Les communes de la CARA s'animent pour vous faire vivre des bons moments en famille ou entre amis. Consultez les manifestations sur le site www.en-charente-maritime.com (l'agenda) et www.royan-atlantic.fr.

NOËL

Arces-sur-Gironde

16 décembre : Noël des enfants de la commune, salle des fêtes.

Arvert

20 décembre : Marché de Noël sous la halle du marché, de 8h à 13h. Spectacle Merlin l'enchanteur.

Chaillevette

21 décembre : Fête des enfants de l'école.

Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet

16 décembre : Goûter des aînés ruraux en musique, après-midi récréatif à la salle municipale à partir de 15h.

Étaules

15 décembre : Fête de Noël des enfants de l'école. Idées cadeaux, goûter, gourmandises, 17h. Les enfants chantent Noël. Visite du père Noël. Prêau de l'école élémentaire.

15 décembre : Chants de Noël avec le Foyer rural. Soupe à l'oignon et vin chaud. 20h30, salle municipale.

La Tremblade

16-23 décembre : La Tremblade fête Noël. Spectacle déambulatoire et pyrotechnique Elixir. Arrivée du Père Noël en bateau sur le port, cale de la gare.

20 décembre : Spectacle Xavier magicien. Spectacle et goûter offerts, 15h, Foyer culturel. Durée 1h. Tout public.

Les Mathes-La Palmyre

17 décembre : Marché de Noël espace multi-loisirs Les Mathes.

Mornac-sur-Seudre

9 et 10 décembre : Noël des créateurs à la salle des fêtes.

16 et 17 décembre : Marchés de Noël (sous les halles).

Mortagne-sur-Gironde

3 décembre : Marché de la Cagouille de Noël. Promenade en calèche. Plus de 60 exposants. Place du stade de 9h à 18h.

Royan

Jusqu'au 31 décembre : Village de Noël. 17 chalets place du 4° Zouave. Ateliers. Animation musicale.

23 décembre : Promenades à poney et arrivée du Père Noël. 14h30.

Saint-Georges-de-Didonne

16-24 décembre : Noël en lumières.

20 décembre : Spectacle pour enfants Le loup est revenu par la C^o les Normadesques, 16h, Salle Bleue.

20 et 23 décembre : Ateliers ludiques association Ludo&Co et Emmanuelle Castro. Salle de réunion Le Relais.

23 décembre : Père Noël place de l'Église. 18h, parvis du Relais pour une déambulation musicale.

Saint-Palais-sur-Mer

16 décembre : Noël en bord de mer. 15h30, départ Salle des Fêtes, parade des jouets. 16h30, Final place de l'Océan avec musique de Noël et podium. Interventions de l'ensemble vocal du conservatoire de musique de Saint-Palais.

Semussac

17 décembre : Marché de Noël par le groupe folklorique Les Efourneages.

Vaux-sur-Mer

16 décembre : Parade de Noël 17h30, place François Courtot et parc de la mairie. Avec le char du Père Noël et les 60 danseurs et danseuses de la Swinging Compagnie. 18h, conte pyromusical théâtre de verdure, parc de la mairie. À la tombée de la nuit : spectacle pyromusical.

20 décembre : Spectacle jeune public par la C^o Soleil Nuit. 15h, salle Equinoxe. Entrée libre.

BROCANTES & SALONS

Étaules

19 mars : Bourse locale d'échange organisée par Nacre et Sel, réservé aux sellistes. 10h30, salle municipale.

L'Éguille-sur-Seudre

4 mars : Brocante vide-grenier dans le bourg.

La Tremblade

17 et 18 février : 3° Salon minéraux, fossiles, microminéraux, sable, coquillages. Foyer culturel 10h-18h, entrée gratuite.

Saint-Sulpice-de-Royan

28 janvier : Salon des Bouquinistes (05 46 06 62 48).

Saujon

16 décembre : Bourse toutes collections de 9h à 18h, salle Carnot, par le Cercle philatélique Saujonais. Entrée libre.

3 mars : Vente de livres d'occasion par «Je lis mômes» de 9 h à 17 h, salle Carnot.

CONCERTS

Cozes

20 janvier : Concert d'harmonica avec Antoine Leroux vice-champion du monde juniors. Logis de Sorlut.

La Tremblade

15 décembre : Concert intimiste Valérien. 21h, Centre Nautique Charline Picon, à l'étage. Gratuit moins de 12 ans. Réservations obligatoires au 05 46 36 14 67.

19 janvier : Paris Paname, jazz et chansons swing. 21h, Foyer Culturel. Gratuit moins de 12 ans.

11 février : Chorale Cant'Océa de Royan Vaux. Chanson française. 17h Foyer Culturel. Gratuit moins de 12 ans.

24 février : Orchestre des Jeunes des Charentes. 21h, Foyer Culturel. Durée 1h15. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Royan

13-22 décembre : Hors les Murs. École de musique. Nombreux concerts dans divers lieux de Royan et du Pays Royannais.

15 décembre : Concert d'hiver. Tout public par les professeurs de l'École de musique. 10h et 20h30, Salle Jean Gabin.

20 janvier : Orchestre Poitou-Charentes. 20h30, Palais des Congrès.

Saint-Georges-de-Didonne

4 février : Musique d'Irlande et d'Écosse. Spectacle Créa. 16h, Le Relais.

10 et 11 mars : Concert de l'Harmonie de St Georges, avec le soliste David Maillot. Salle Bleue. Samedi à 21h. Dimanche à 16h.

Saint-Palais-sur-Mer

27 janvier : Concert du nouvel an à 18 h avec l'orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais-sur-Mer. Salle des fêtes. Entrée libre.

9 mars : Jazz in Vaux. Franck Jaccard Trio à la salle des fêtes.

Saint-Sulpice-de-Royan

24 février : Concert de l'ECMA séniors/juniors organisé par le comité des fêtes.

10 mars : Chorale Cant'Océa sur le thème des années 80.

Saujon

16 décembre : Concert des ensembles des cours municipaux de musique, 17h, à la Salicorne. Entrée libre.

16 mars : Concert des professeurs des cours municipaux de musique à 20h30, à la Salicorne. Entrée libre.

Vaux-sur-Mer

16 février : Jazz in Vaux. Faby Medina Quartet Caraïbe Jazz.

6 avril : Jazz in Vaux. Soul Jazz Colours.

ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

6 janvier : Vœux du maire.

4 février : Repas des aînés de la commune.

Arvert

6 janvier : Soirée cabaret à la salle des fêtes, à 20h30.

29 janvier : Repas spectacle folklorique, Estran saintongeais.

7 février : Carnaval Balman.

10 février : Super loto d'Arcom.

14 février : Marché du mardi gras.

4 mars : Thé dansant Myriam et son orchestre.

Breuillet

7 janvier : Vœux du maire, salle omnisports.

Corme-Écluse

7 janvier : Thé dansant du Comité des Fêtes à partir de 14h30, salle des fêtes.

4 février : Thé dansant du Comité des Fêtes à partir de 14h30, salle des fêtes.

11 mars : Repas-théâtre des Vieux pistons cormillons à partir de 12h et C^o de l'Arces, salle des fêtes.

Cozes

12 janvier : Lectures communes maires ruraux de France sur le thème La transmission intergénérationnelle, 20h30, logis de Sorlut.

25 février : Thé dansant avec Ambiance musette et son chanteur.

L'Éguille-sur-Seudre

17 décembre : Repas dansant à la salle des fêtes.

18 décembre : Concours de belote dans la salle des fêtes.

7 janvier : Galette des rois à la salle des fêtes.

22 janvier : Concours de belote dans la salle des fêtes.

10 février : Loto dans la salle des fêtes.

18 février : Repas dansant dans la salle des fêtes.

26 février : Concours de belote dans la salle des fêtes.

La Tremblade

7 janvier : Thé dansant au Foyer Culturel de 15h à 20h avec orchestre.

21 janvier : Loto Apel École Notre Dame S' Joseph. Au Foyer Culturel.

21 février : Spectacle jeune public. 15h Foyer Culturel. De 3 à 12 ans. Gratuit. Durée 1h.

25 février : Thé dansant au Foyer Culturel de 15h à 20h avec orchestre.

Saint-Palais-sur-Mer

Du 16 au 31 décembre : Sculpture sur sable et land art. Place de l'Océan.

2 janvier : L'art de lire, discussion autour d'un thé, d'une question d'actualité et d'un livre, à 15h30, à la médiathèque.

12 janvier : Sortie de résidence artistique « After the bees » (Alexandra Guillot, guitariste et Cécile Gravot, harpiste). Salle des fêtes, de 19h à 20h. Entrée libre.

10 février : Zicos party à 20 h. Des musiciens amateurs et professionnels forment des groupes et interprètent des standards de la musique actuelle. Salle des fêtes. Entrée libre.

21 février : Bal masqué jeunesse organisé à 15h30 à la salle des fêtes.

Saint-Sulpice-de-Royan

6 et 7 janvier : Loto du club des chiffres et des lettres.

16 janvier : Loto du foot.

4 février : Repas des aînés offert par la municipalité.

13 février : Loto du foot.

18 février : Concours de belote organisé par l'association aux portes de l'océan.

13 mars : Loto du foot.

Saujon

15 décembre : Loto du Royan Saujon Rugby, 21h, à la salle Carnot.

17 décembre : Loto de l'Amicale Saujonnaise, 14h30, à la salle Carnot.

22 décembre : Loto des Supporters du Football, 21h, à la salle Carnot.

29 décembre : Loto du Basket Club de Saujon, 21h, à la salle Carnot.

6 janvier : Bal country à la Salicorne, à 20h30.

7 janvier : Thé dansant de 15 h à 20 h à la Salicorne.

8 janvier, 12 février, 12 mars : Foire mensuelle à la journée, à partir de 9 h au centre-ville.

21 janvier : Bal folk à 15h, à la Salicorne.

22 février : Collecte de sang de 7h30 à 14 h à la salle Richelieu.

25 février : Journée des saveurs et du chocolat de 10 h à 19 h, à la Salicorne.

10 mars : Soirée de gala à partir de 19h30 à la Salicorne.

Semussac

28 janvier : Loto en après-midi. 1^{ère} quinzaine à 14h30.

Vaux-sur-Mer

17 février : Dîner dansant Saint Valentin avec l'orchestre BCBG Trio. Vaux Perspectives. 20h, Salle de l'Atelier.

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Brie-sous-Mortagne - Salle polyvalente. Réveillon animé par Jeff à partir de 20h.

L'Éguille-sur-Seudre - Salle des fêtes (la Mouette éguillaise).

La Tremblade - Foyer Culturel. Organisation association les 3P (06 98 98 19 27).



Saint-Sulpice-de-Royan - Salle des fêtes Georges Brassens. Comité des fêtes au 06 49 42 87 90.

Saujon - De 21h à 4h30 à la Salicorne. Organisé par Art et Tradition en Pays de Seudre.

Vaux-sur-Mer - Salle de l'Atelier. Réveillon animé par l'orchestre Alain Christophe.

THÉÂTRE / SPECTACLES

Arvert

6 janvier : Soirée cabaret Manganat.

Corme-Écluse

11 mars : Théâtre des Vieux Pistons Cormillons et C^o Del'Arces, 12h salle des fêtes.

L'Éguille-sur-Seudre
4 février : Théâtre à la salle des fêtes.

La Tremblade

28 janvier : Théâtre. Une heure et demie de retard, Les baladins du Roi-Yan. Comédie moderne de Gérard Sibleyras et Jean Dell. 15h. Durée 1h30. Au Foyer Culturel. Gratuit moins de 12 ans.

10 mars : Comédie musicale Baton Rouge, jazz-blues-soul. 21h, Foyer Culturel. Gratuit moins de 12 ans. Durée 1h45.

Royan

26 janvier : Théâtre-humour. La part égale. 20h30, salle Jean Gabin. À partir de 12 ans.

27 janvier 20h30 et 28 janvier 15h : Restons calmes, comédie en 2 actes de Piou Dahenne. Salle Jean Gabin. 1^{ère} partie les Pioupiou. Recettes reversées au Téléthon.

5-10 février : 6^e édition du Festival Escalade d'Humour. Salle Jean Gabin et Escalade Jeunes.

16 février : Chansons, comédie-musette. 20h30, salle Jean Gabin. Tout public.

2 mars : Théâtre. Françoise par Sagan. De et avec Caroline Loeb. 20h30, salle Jean Gabin.

16 mars : Théâtre. Vents d'Irlande. 20h30, salle Jean Gabin.

Saint-Georges-de-Didonne
16 décembre : Théâtre au cinéma. Les Fourberies de Scapin. 20h30, Cinéma Le Relais.

18 janvier : Humour. À peu près égal à Einstein ? Salle Bleue Créa. De et avec Titus. 20h30.

24 janvier : Théâtre. Berbéris. Salle Bleue Créa. 20h30.

5 février : Spectacle. Les malédiction. Salle Bleue Créa. 20h30.

17 février : Chanson. La famille vient en mangeant. Salle Bleue Créa. 20h30.

Saint-Sulpice-de-Royan
21 janvier : Théâtre en faveur de l'association Un pas pour Raphaël.

Saujon

14 janvier : Théâtre avec la comédie «Une heure et demie de retard», à 5 heures à la Salicorne, avec la Compagnie des Baladins du Roi-Yan.

Vaux-sur-Mer

10 décembre : Restons calmes, comédie en 2 actes de Piou Dahenne, 15h, salle de l'Atelier. 1^{ère} partie les Pioupiou. Recettes reversées au Téléthon.

28 janvier : Théâtre proposé par l'association Vaux Perspectives. Salle de l'Atelier, 15h.

EXPO ET CONFÉRENCES

Arvert

22 février : Conférence Natvert.

Saint-Georges-de-Didonne

15 décembre : Gauguin par Laurence Chancharle et projection du film Gauguin, voyage à Tahiti. Le Relais de la Côte de Beauté.

Saujon

Jusqu'au 6 janvier : Exposition «Le voyage par mer, sur terre et dans les airs» à la médiathèque Émile Gaboriau. Entrée libre.

15 décembre : L'histoire de la Poste et celle de Saujon par Wladimir Genyk. 18h, médiathèque Émile Gaboriau. Entrée libre.

9 janvier au 3 février : Exposition «Médecine, médecins» à la médiathèque Émile Gaboriau. Entrée libre.

15 janvier et 19 février : Visites mensuelles de l'exposition des peintures de Gaston Balande à 15 h à l'hôtel de ville. Gratuit sur inscription au 05 46 02 80 07 et communication@mairie-saujon.fr.

25 janvier : Conférence «Le sentiment de soi. Histoire de la perception du corps, du 18^e siècle à nos jours» à 17 h, à la médiathèque Émile Gaboriau. Entrée libre.

Vaux-sur-Mer

15 décembre : Les jeux en Grèce antique, Olympie et Delphes. Par Stéphane Gustave, maître en histoire de l'art option archéologie scientifique, responsable des visites au site gallo-romain du Fâ à Barzan. 18h30, salle Equinoxe. Entrée gratuite.

SPORT

Corme-Écluse

17 mars : Journée sportive du Foyer Rural, au terrain des sports, 14h.

La Tremblade

21 janvier : VTT. 15^e Randonnée des Ajoncs. 2 circuits au choix de 30 km et 45 km. Départ libre de 8h à 9h30. À partir de 14 ans. Départ parking de la Pointe Espagnole.

11 février : Trail de la Côte Sauvage. 18 km ou 28 km. Départ 9h, Ronce-les-Bains. Circuit marche 10km. Départ 9h15. Organisation Charente-Maritime Orientation.

Saint-Georges-de-Didonne

16 décembre : Gala arts & combats Le Choc des titans - Judo, Boxe, Aikido et Catch au gymnase du Complexe Colette Besson, 19h30. Avec les plus grands champions de ces disciplines.

Pourquoi préserver la biodiversité ?



Alors que plusieurs communes de la CARA (Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Épargnes, Meschers, Saint-Georges-de-Didonne) s'engagent avec Natura 2000 à préserver faune et flore sauvages, Jean-Marc Thirion, directeur d'Objectifs Biodiversités (OBIO), nous rappelle l'importance de la biodiversité pour l'Homme.

Le terme biodiversité signifie « diversité biologique » c'est-à-dire richesse naturelle d'espèces différentes et les relations qu'elles tissent entre elles. En préservant la biodiversité, nous permettons à un grand nombre d'espèces, des plus émerveillantes aux plus discrètes, de vivre et se reproduire dans leurs habitats naturels (les prairies, l'estran et le littoral, les forêts). La biodiversité dont l'espèce humaine fait partie constitue le socle du vivant de notre planète. Cependant, le développement croissant des activités de nos sociétés de consommation irraisonnées met en péril ce socle du vivant, entraînant la fragmentation des habitats, la pollution, la surexploitation, l'introduction d'espèces envahissantes exotiques...

Les milieux naturels nous rendent des services « écosystémiques » vitaux tels que la nourriture ou la protection contre les inondations (rôle tampon de dispersion des eaux : « éponges »). Les rivières et

les marais filtrent les eaux polluées avant que ces eaux se jettent dans l'estuaire puis dans la mer.

Les insectes pollinisateurs permettent aux plantes de donner des fruits, et les abeilles produisent le miel que nous consomons. En agriculture, la diversité des fruits et légumes que nous mangeons est liée à la diversité naturelle des plantes. S'il n'existe plus qu'une semence ou une graine pour une espèce, nous mangerons tous la même tomate ou la même pomme de terre, au lieu d'avoir des goûts et des arômes différents. Ce serait une perte de biodiversité. Dans une prairie naturelle, les plantes à fleurs très diversifiées vont naturellement se semer. Elles auront ainsi un intérêt pour le sol, les insectes, les oiseaux, le bétail... toute la chaîne alimentaire bénéficiant de la biodiversité. Enfin, l'industrie pharmaceutique ne pourrait subsister sans l'apport des nombreuses molécules tirées de végétaux, champignons, bactéries et d'animaux.

C'est grâce à la biodiversité que nous avons des médicaments.

Une équipe internationale a chiffré tous les services écosystémiques (que nous sommes incapables de remplacer) fournis gratuitement à l'humanité par la biodiversité. Ils ont estimé cette contribution à un minimum de 33 000 milliards de dollars par an. Cela représente presque deux fois la somme des produits nationaux bruts de tous les pays de la planète. La biodiversité est l'une des plus grandes richesses, et pourtant nous lui tournons souvent le dos. L'extinction massive de la biodiversité doit inciter nos sociétés à changer en profondeur pour que l'homme et la nature puissent se réconcilier et transmettre aux générations futures une terre en héritage. Vous pouvez préserver la biodiversité près de chez vous en signant une charte d'engagement en faveur de celle-ci, telles que les chartes Natura 2000, la charte Terre saine, la charte UNAF-abeilles... La biodiversité est notre avenir, ensemble préservons-la.

DES INDICATEURS ALARMANTS

Le déclin des abeilles n'en serait que la part émergée : selon une étude internationale publiée en octobre dans la revue scientifique *PLoS one*, les populations d'insectes ont probablement chuté de près de 80% en Europe en moins de trente ans, en raison des pratiques agricoles et du recours aux pesticides. Dans une étude très alarmante, publiée en juillet dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences*, des chercheurs américains et mexicains concluaient que les espèces de vertébrés reculent aussi de manière massive sur Terre, à un rythme sans équivalent depuis l'extinction des dinosaures il y a 66 millions d'années.

Les mots cachés

Plus qu'une compétence, à la politique de la ville ce sont des professionnels, des savoirs-faire et des ressources à votre disposition, pour rendre votre quotidien encore meilleur.

Saurez-vous retrouver les quelques facettes de cet engagement dans la liste ci-contre ?

U	W	Y	Z	D	B	N	L	X	H	K	L	D	S	I	O	C	C	M	M
P	N	M	C	M	G	B	H	I	D	O	D	E	O	K	J	H	R	F	N
C	A	C	C	U	E	I	L	D	R	S	I	W	C	E	U	D	Q	A	J
T	V	X	R	Y	L	S	Q	I	E	S	O	L	I	D	A	R	I	T	E
C	G	U	O	R	I	O	X	Q	C	J	C	A	A	Z	H	L	A	J	U
A	Z	I	Y	L	Q	L	Q	Z	O	G	W	M	L	E	E	D	S	F	N
I	Q	R	F	P	R	E	S	E	N	C	E	Y	C	K	N	N	S	S	E
D	R	F	P	Y	E	M	Q	F	S	A	T	S	F	P	F	M	M	I	S
E	Z	P	D	B	Z	E	Y	C	T	J	V	P	Q	Z	A	X	T	N	S
C	W	R	H	N	I	N	F	O	R	M	A	T	I	O	N	I	K	S	E
O	O	E	U	V	X	T	S	T	U	Z	M	P	V	K	C	S	G	E	C
U	Y	V	M	A	F	J	S	Q	I	O	S	O	Y	T	E	O	M	R	H
T	B	E	A	C	B	R	A	F	R	P	U	G	X	P	A	U	Y	T	K
E	W	N	I	P	X	E	W	K	E	Y	S	R	Y	T	T	T	R	I	R
J	B	T	N	F	Y	F	Q	V	C	N	Q	S	X	H	J	I	R	O	D
J	S	I	S	T	E	V	E	D	U	C	A	T	I	O	N	E	B	N	W
N	A	O	H	D	I	F	F	I	C	U	L	T	E	U	H	N	C	L	F
C	F	N	Z	I	K	E	C	Q	K	Q	K	I	W	Q	S	V	Q	X	R
C	M	X	H	O	H	P	E	M	P	L	O	I	X	D	Q	B	B	W	D
T	R	J	B	H	L	P	K	P	O	G	R	E	C	O	N	F	O	R	T

- JEUNESSE
- SOLIDARITE
- EMPLOI
- SOUTIEN
- ENFANCE
- AIDE
- INSERTION
- ECOUTE
- ACCUEIL
- ISOLEMENT
- PRESENCE
- RECONFORT
- HUMAIN
- RECONSTRUIRE
- SOCIAL
- EDUCATION
- PREVENTION
- DIFFICULTE
- INFORMATION
- ISOLEMENT



NOUCHE - Chatte écaille de tortue, 7 ans

JAVA - Chienne Border Collie, 3 an 1/2

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :
Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h00 à 18h00 (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes
13, rue du Chenil
17600 Médis
Tél : 05 46 05 47 45
Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota)

Page Facebook : « *Refuge Les amis des bêtes Médis 17* »



MERCI

DE NOUS AIDER À FAIRE VIVRE L'IDÉE DE COLUCHE



POUR FAIRE VOTRE DON



EN LIGNE

sur www.restosducoeur.org
& sur la page Facebook
des Restos du Coeur



PAR CHÈQUE

à l'ordre des Restaurants du Coeur,
adressé sous enveloppe non-affranchie à l'adresse :
Les Restaurants du Coeur/Libre Réponse 53061
91 129 PALAISEAU Cedex

Création : Neva Pélissier

VOS DONNÉES PERMETTENT DE SOUTENIR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIONS

- Aide alimentaire
- Les Restos Bébé du Coeur
- Soutien à la recherche d'emploi
- L'insertion par l'emploi
- Logement et hébergement d'urgence
- Aide aux gens de la rue
- Atelier de français et accompagnement scolaire
- Accès à Internet accompagné
- Culture, loisirs, sports et départs en vacances
- Accompagnement au budget et microcrédit
- Accès aux droits et à la justice
- Vestiaire et coiffure
- Ateliers de cuisine



© Gaston BERGERET

*on compte sur vous
Coluche*

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Coeur
bénéficient d'une réduction d'impôt de 75% jusqu'à 531 €.

Suivez-nous sur

